

Commission Territoriale Seine-Aval et Rivières Normandes

31 Janvier 2025



Commission Territoriale Seine-Aval et Rivières Normandes 31 janvier 2025



Mme Valérie DESQUESNE

**Présidente de la Commission Territoriale
Seine-Aval et Rivières Normandes**

**Vice-Présidente du Conseil Départemental du
Calvados**

Commission Territoriale Seine-Aval et Rivières Normandes 31 janvier 2025



Mme Florence RICHARD

**Secrétaire Générale à la Planification
Écologique
Représentant M. le Préfet de région
de Normandie**

COP Normandie

Territorialisation de la planification écologique

Les grandes étapes en Normandie

Planification écologique territoriale : les 4 étapes d'une COP régionale



→ **Cop de lancement** : 15 décembre 2023

questionnaires Collectivités
groupes de travail thématiques

→ **Cop intermédiaire** : 24 avril 2024

groupes de travail thématiques

→ **Diagnostic** : juillet 2024

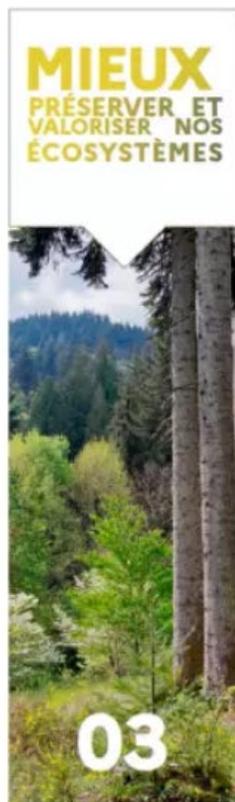
→ **Cop de restitution** : 10 septembre 2024

consultation du public

→ **Feuille de route** : 13 décembre 2024

Feuille de route :

- Diagnostic régional
- Pour chaque thématique :
 - Les actions à conduire en 2025 (47 actions)
 - Les actions à planifier d'ici 2030



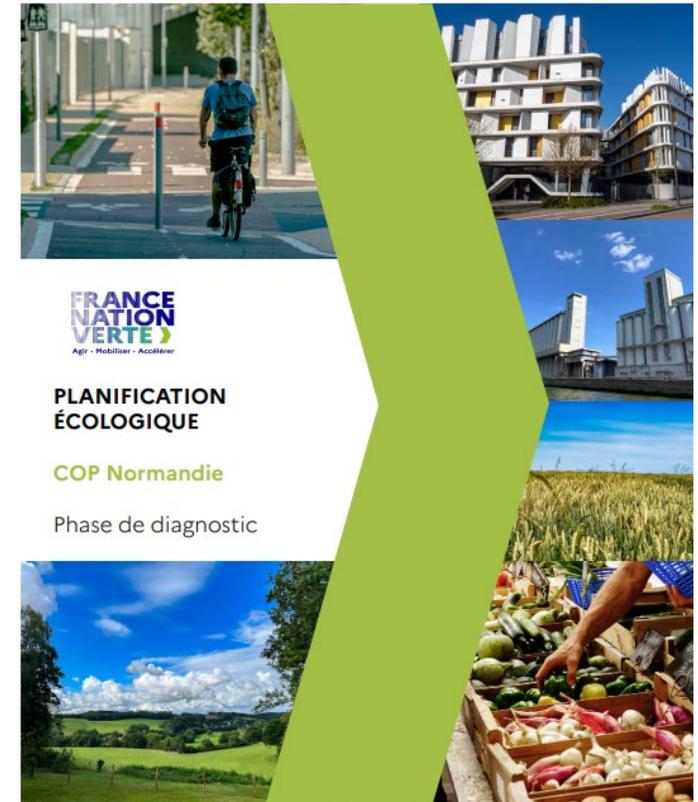


Retrouvez toutes les publications relatives à la planification écologique (diagnostic, feuille de route, enregistrement des sessions ...) en Normandie sur le site de la préfecture :

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/normandie/Grands-dossiers/COP-Normandie/Cop-Normandie-penser-et-agir-pour-la-planification-ecologique-regionale>



Pour toute question :
planification-ecologique@normandie.gouv.fr





AGENCE
eau
seine
NORMANDIE

Commission Territoriale
Seine-Aval et Rivières
Normandes

Commission Territoriale Seine-Aval et Rivières Normandes

31 janvier 2025

M. Ludovic GENET
Directeur territorial et maritime
des Bocages Normands

Ordre du jour

Commission Territoriale
Seine-Aval et Rivières
Normandes

- 10h00** **Présentation des stratégies de mobilisation des territoires Bocages Normands et Seine Aval**

- 12h00** **Les Rendez-vous importants de 2025**

- 12h30** **Conclusions**

- 12h45** **Déjeuner**



AGENCE
eau
seine
NORMANDIE

Commission Territoriale
Seine-Aval et Rivières
Normandes

Commission Territoriale Seine-Aval et Rivières Normandes 31 janvier 2025

Echanges avec la salle

Les stratégies de mobilisation territoriale

Méthodes et cadrage

M. Antoine COLIN

Adjoint à la Directrice territoriale et maritime
Seine-Aval



Commission Territoriale Seine-Aval et Rivières Normandes 31 janvier 2025

Une stratégie de mobilisation territoriale

Orienter les actions de l'agence en fonction des priorités identifiées localement pour l'amélioration du bon état des masses d'eau

Mobiliser les maitres d'ouvrages vers les actions prioritaires sur le territoire

Elargir les stratégies de contractualisation aux autres dispositifs et démarches existantes pour être plus efficaces collectivement

La stratégie de mobilisation territoriale

Articuler autour de 3 composantes :

1. Le diagnostic local
2. L'articulation des politiques au service du programme de mesures et de sa déclinaison territoriale
3. La contractualisation

Le contrat de territoire du 12^{ème} programme

Qu'est-ce qu'il permet?

- > **Un outil de programmation pluriannuel** – possiblement de 6-5 ans avec un plan d'action à 3 ans révisable.
- > Ce contrat engage les parties sur les **enjeux eau de leur territoire** en les articulant avec les autres politiques publiques du territoire.
- > Les maîtres d'ouvrage signataires **s'engagent à mettre en œuvre les actions prioritaires inscrites au contrat** dont au moins **un atelier participatif** à destination de groupes d'acteurs importants au regard des enjeux du contrat.
- > L'agence de l'eau s'engage à financer prioritairement les actions inscrites au contrat, dans la limite de ses contraintes budgétaires.



Satisfait les principes communs suivants

> Des actions portant sur au moins un des enjeux suivants

Sobriété, économies d'eau de l'ensemble des usagers



La gestion à la source des eaux pluviales, la performance des systèmes d'assainissement pour les usages sensibles, la baignade, conchyliculture, pêche à pied



La préservation de la ressource en eau potable



La reconquête des milieux **et de la biodiversité**



> Un périmètre le plus adapté à ses enjeux (eau superficielle, souterraine ou littorale)

> Des engagements et obligations de chacun des signataires avec **objectifs quantifiés de résultat** (programme d'actions prévisionnelles)



Le contrat ne vaut pas demande et autorisation de financement



Stratégie de mobilisation territoriale BOCAGES NORMANDS

2025- 2030

M. Arnaud HEBERT

Chef du service Calvados-Orne - AESN

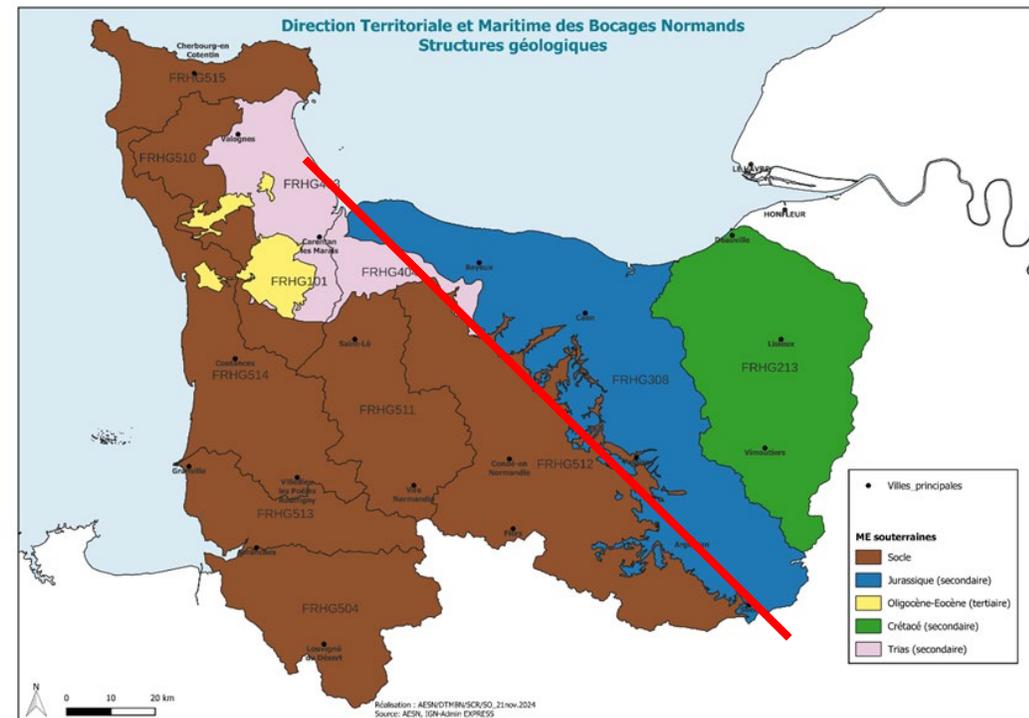
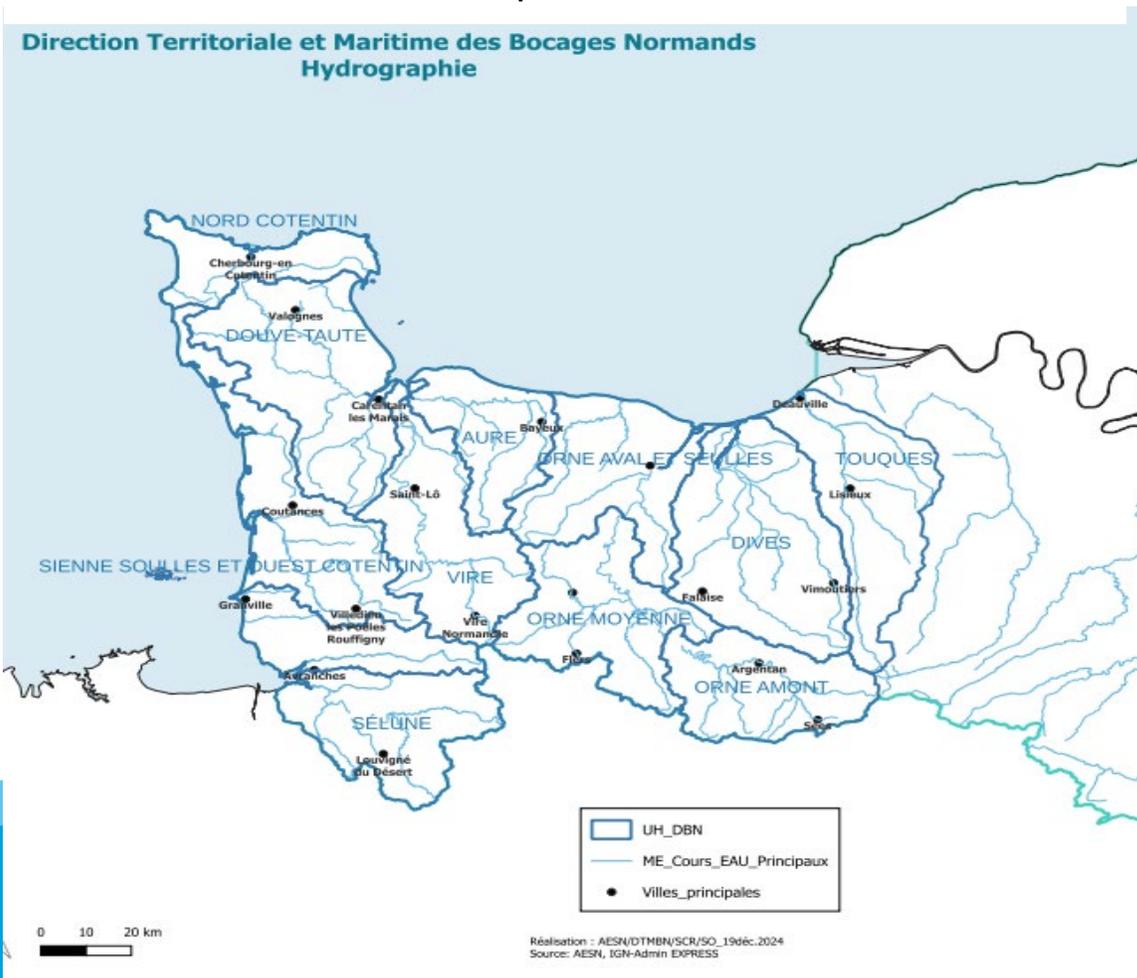
Le diagnostic territorial



Caractéristiques du territoire

Un territoire qui correspond aux bassins versants des fleuves côtiers de la partie Ouest de la région Normandie

20 000 km de rivières qui forment un linéaire dense



Une région de contact entre deux structures géologiques

Des réserves en eaux souterraines qui se situent plutôt dans la partie orientale, notamment dans l'aquifère du bajocien-bathonien.

Des ressources stratégiques majeures, dans les sables de l'Isthme du Cotentin, représentant 30% des prélèvements souterrains mobilisés pour le département de la Manche.

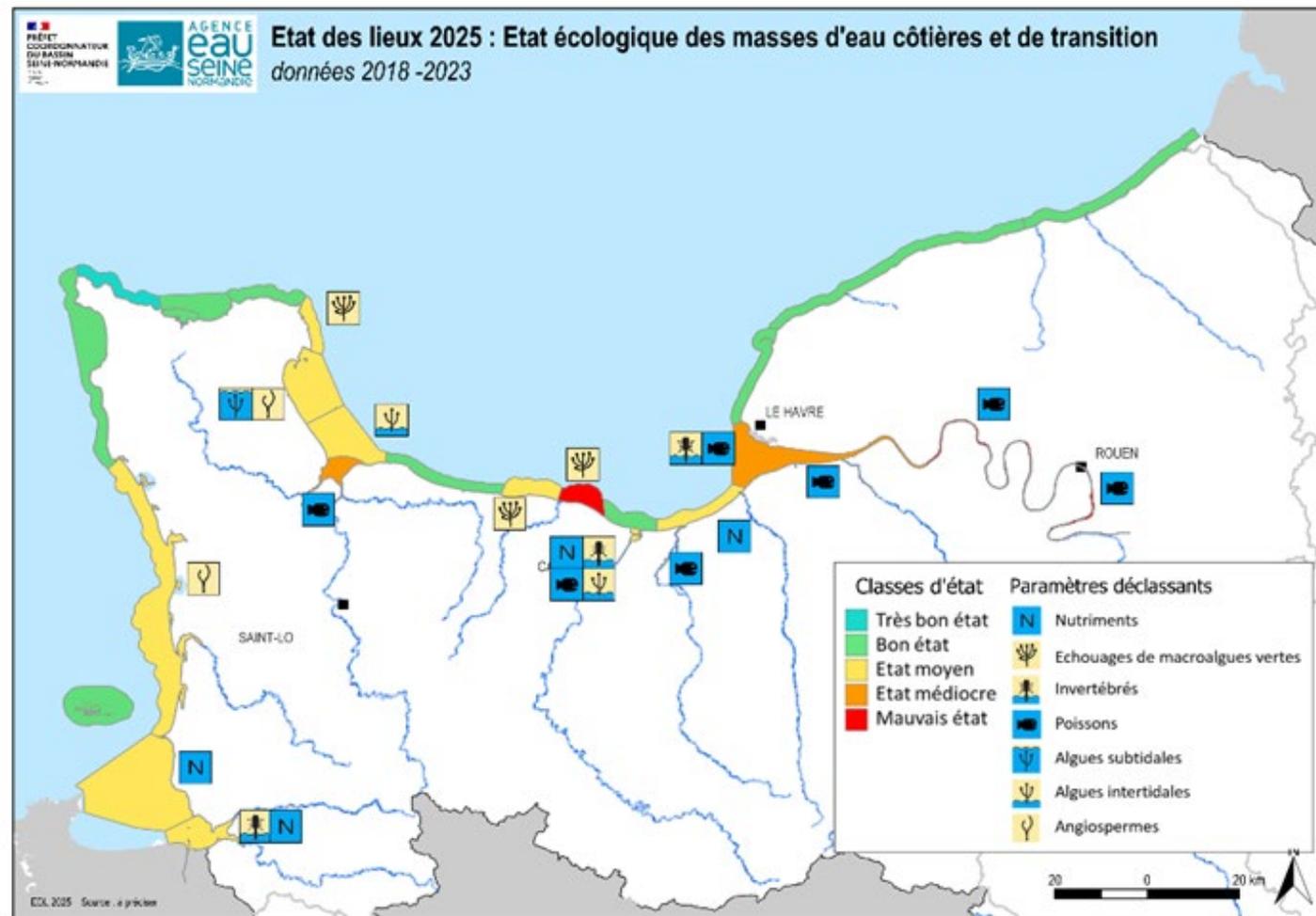
Caractéristiques du territoire

Un littoral de 500 kms, siège d'une importante activité :
conchyliculture, élevage, tourisme, baignade, pêche maritime, pêche à pied, ...

Une dégradation de l'état des masses d'eau côtières notamment sur le Cotentin et le sud Manche

Des apports d'azote issus des bassins versants, qui s'accroissent ces dernières années dans la baie du Mont Saint-Michel

Des estuaires qui ont du mal à faire face à la fois aux étiages sévères et à l'artificialisation qui ne recule pas.



Les enjeux du territoire

La reconquête du bon état des masses d'eau

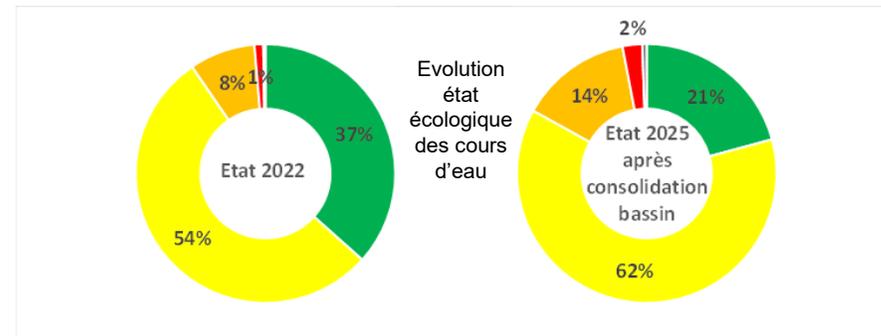
Premiers résultats EDL 2025 :

-> Un état écologique des 367 masses d'eau cours d'eau en baisse par rapport à 2022

- Paramètres déclassants (IBD, Zinc, Phosphore, COD) pouvant révéler des problématiques de lessivage de sols fertilisés, de pollutions organiques et/ou industrielles ponctuelles

-> Un état chimique des masses d'eau souterraines qui évolue par rapport à 2022

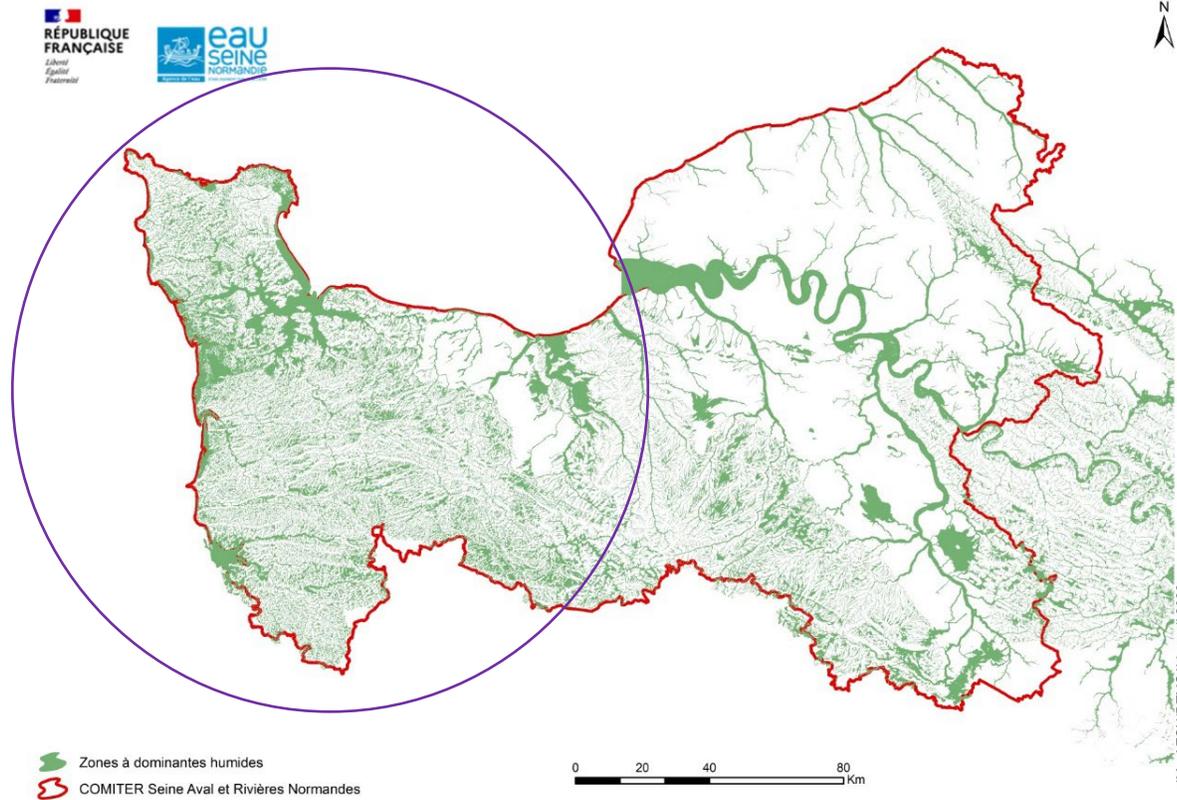
- Amélioration de l'état chimique de 2 masses d'eau souterraine : Isthme du Cotentin et Socle de l'amont des BV des côtes du Calvados de l'Aure à la Dives (mais Métolachlore ESA toujours présent)
- Socle du BV amont de la Vire déclassée par les nitrates
- Nappe du Bathonien-Bajocien : toujours déclassée par les nitrates, pesticides et métabolites pertinents



MESO	Nom MESO	État 2019	Actualisation 2022	Etat 2025 provisoire
HG101	Isthme du Cotentin	Médiocre	Médiocre	Bon
HG213	Craie et marnes du Lieuvin-Ouche - Pays d'auge - BV de la Touques	Bon	Bon	Bon
HG308	Bathonien-bajocien de la plaine de Caen et du Bessin	Médiocre	Médiocre	Médiocre
HG403	Trias/Lias du Cotentin	Bon	Bon	Bon
HG404	Trias/Lias du Bessin	Médiocre	Médiocre	Médiocre
HG504	Socle du BV de la Sélune	Médiocre	Médiocre	Médiocre
HG510	Socle du bassin versant amont de la Douve	Bon	Bon	Bon
HG511	Socle du BV amont de la Vire	Bon	Médiocre	Médiocre
HG512	Socle de l'amont des BV des côtes du Calvados de l'Aure à la Dives	Médiocre	Médiocre	Bon
HG513	Socle du BV de la Sée	Médiocre	Médiocre	Médiocre
HG514	Socle du BV de la Siègne	Médiocre	Médiocre	Médiocre
HG515	Socle du BV des cours d'eau côtiers du Nord Cotentin	Médiocre	Médiocre	Médiocre

Les enjeux du territoire

La reconquête des milieux aquatiques et humides



Un ensemble de zones humides remarquables, toutes à fort enjeu à préserver ou à restaurer :

- Tourbières,
- Prairies humides,
- Marais arrière-littoraux, ...

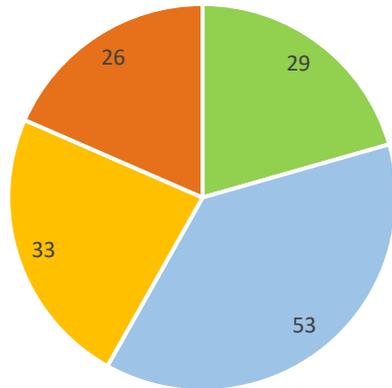


Les enjeux du territoire

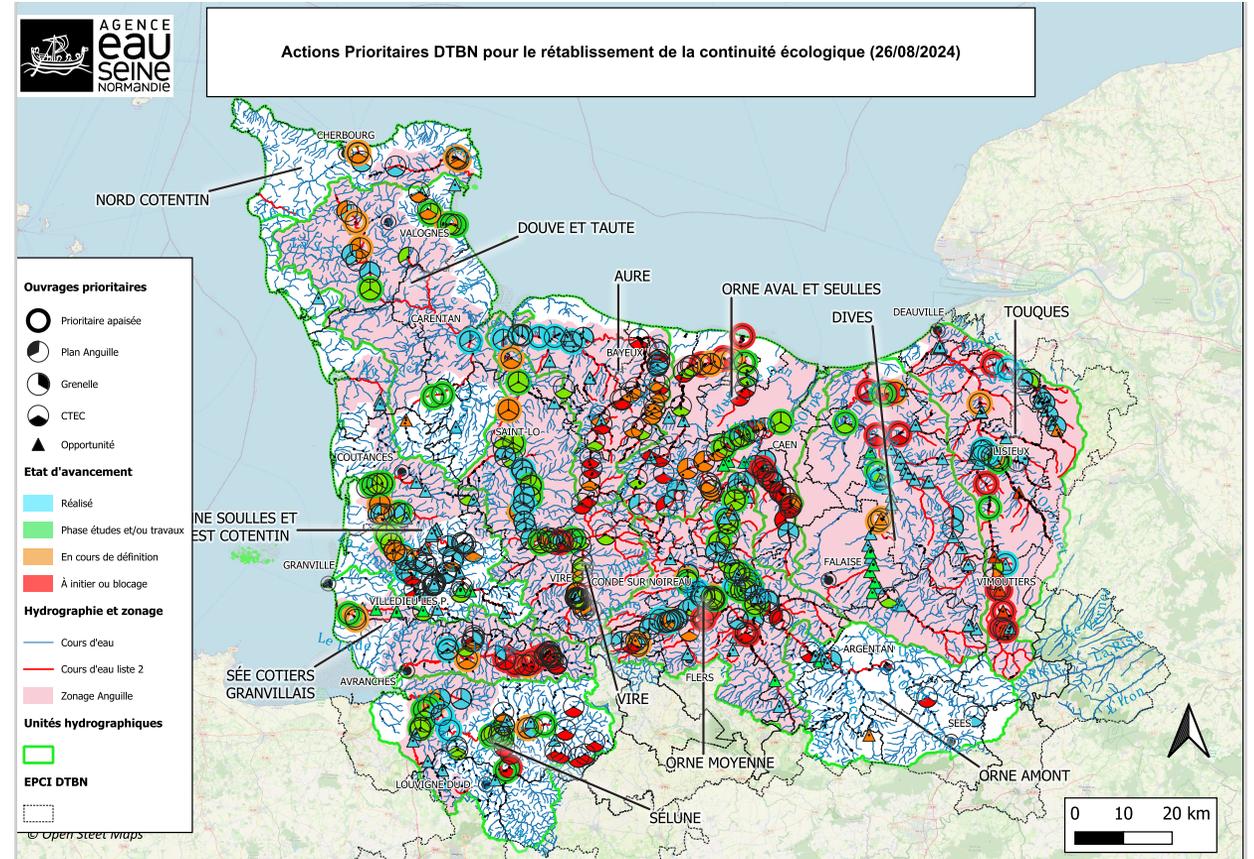
La reconquête des milieux aquatiques et humides

Un effort important de restauration de la continuité écologique mené sur les cours d'eau normands depuis le lancement du plan d'action national :

58% des ouvrages classés comme prioritaires ont été traités ou sont en phase d'études ou de travaux.



■ Réalisé ■ Phase étude et/ou travaux ■ En cours de définition ■ A initier ou blocage



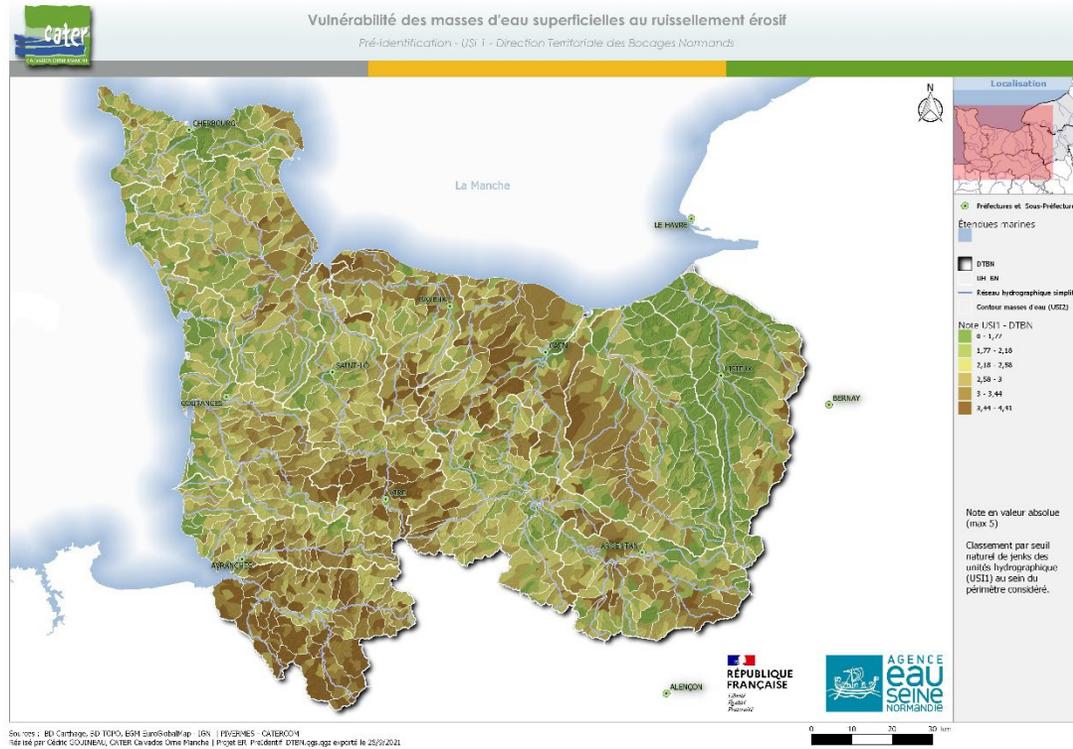
La morphologie des cours d'eau reste cependant très altérée sur le territoire et entrave les potentialités piscicoles.

Une attention particulière à porter sur les ouvrages à la mer, premiers obstacles à la remontée des espèces migratrices.

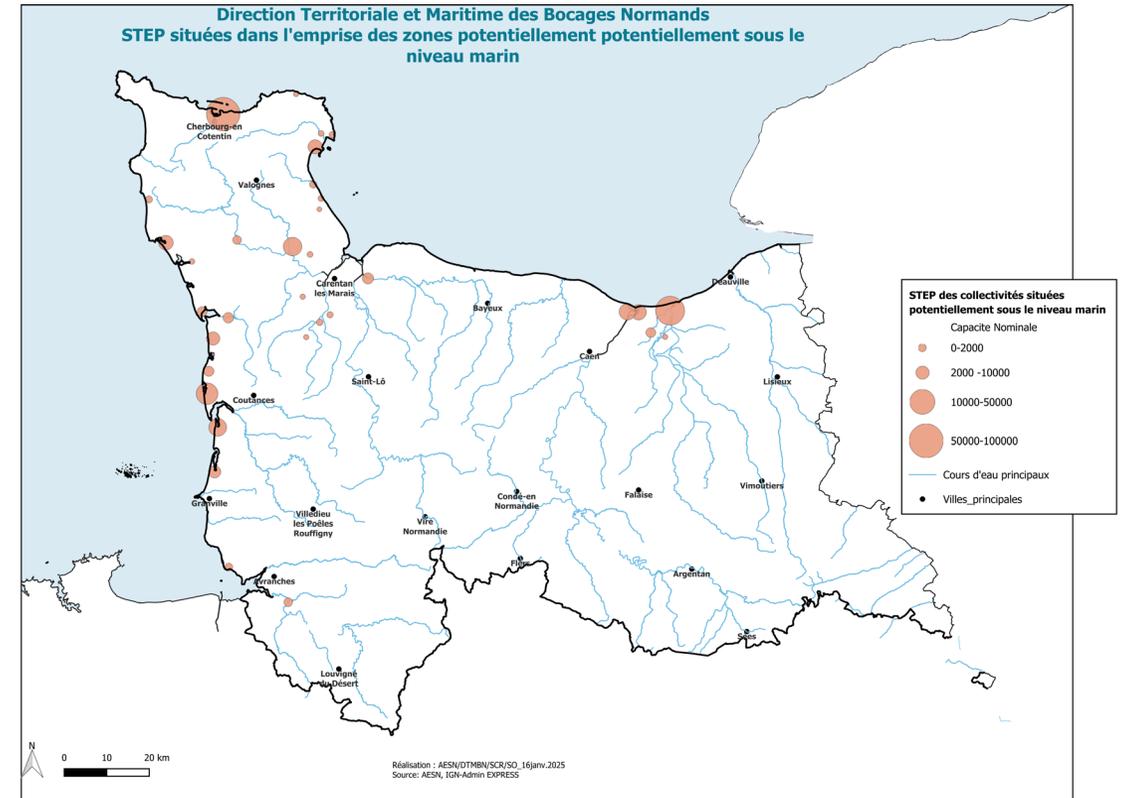
Les enjeux du territoire

La gestion quantitative : submersion marine, phénomènes de ruissellement

Une trentaine de stations d'épuration exposées au risque de submersion marine et potentiellement situées sous le niveau de la mer.



Des secteurs particulièrement vulnérables au phénomène de ruissellement érosif



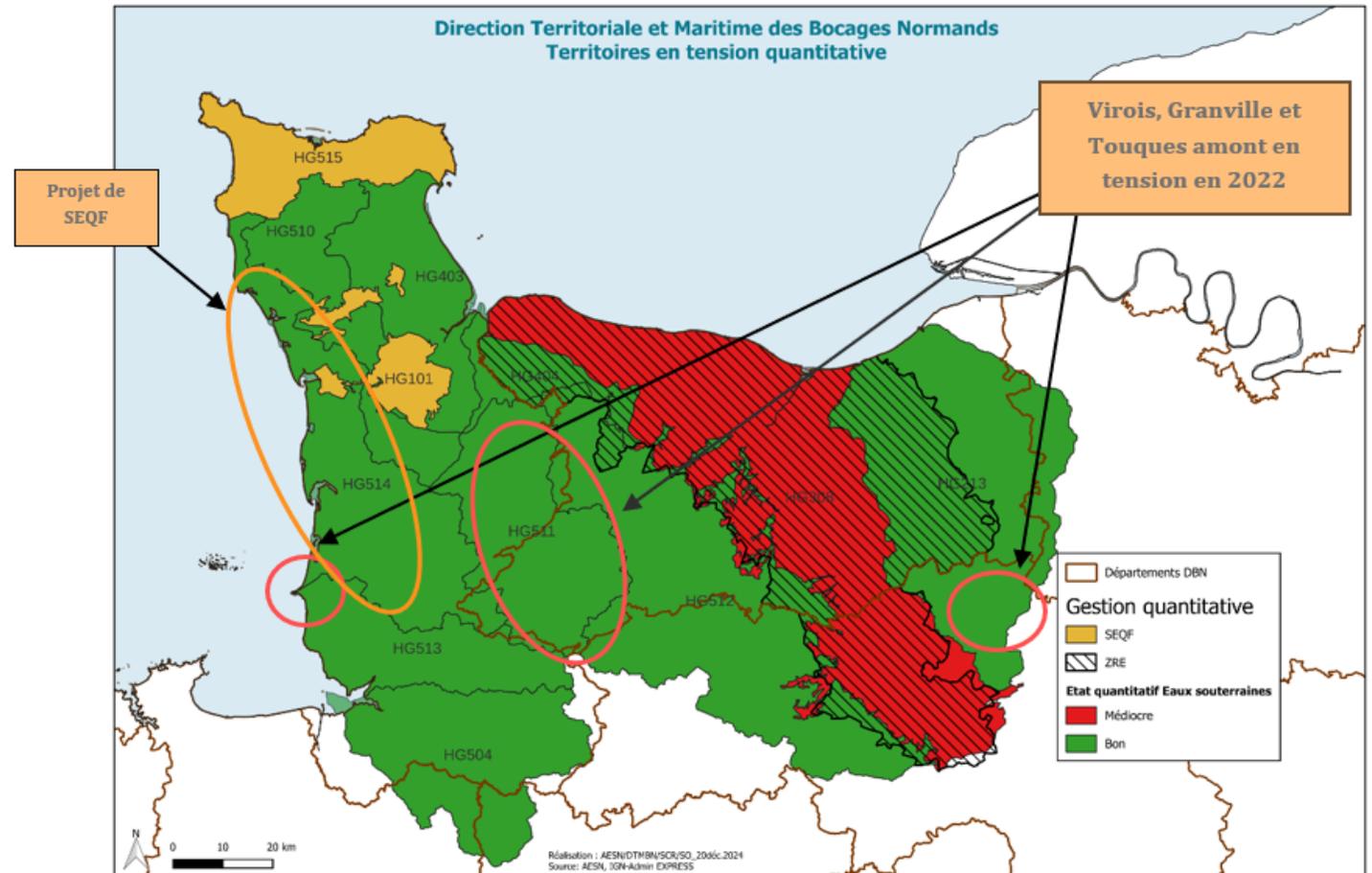
Les enjeux du territoire

La gestion quantitative : risque de déficit hydrique

Préserver les secteurs à enjeu quantitatif comme la ZRE de la nappe Bajo-Bathonien)

ou à risque de déséquilibre quantitatif (Isthme du Cotentin, Socle des BV côtiers du Nord Cotentin, ...)

et les secteurs subissant régulièrement ces dernières années des tensions d'approvisionnement en eau potable



Les enjeux du territoire

La protection de la ressource en eau potable

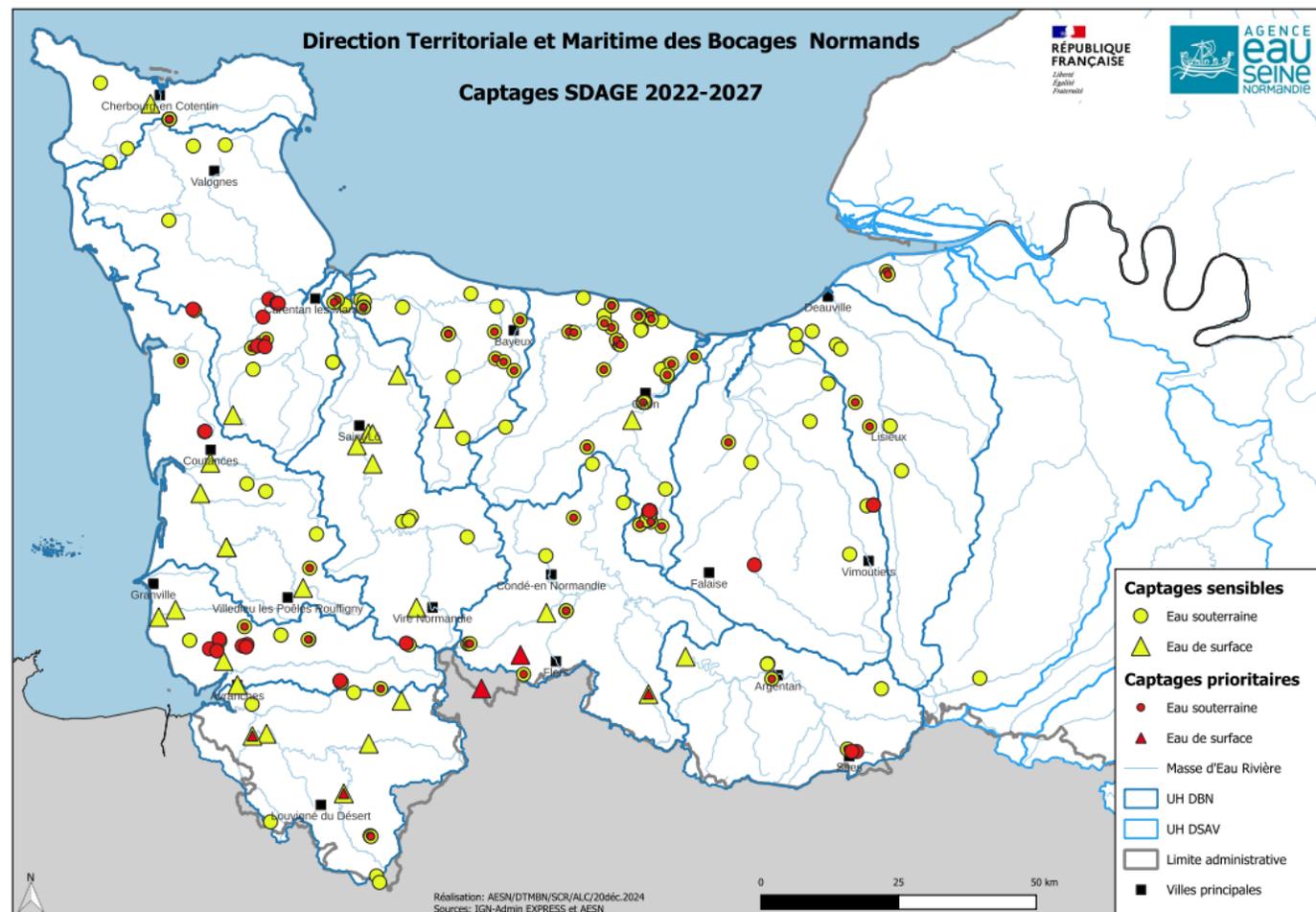
Les pollutions diffuses demeurent un enjeu majeur sur le territoire d'autant plus dans un contexte de réchauffement climatique

Cependant une délimitation des AAC achevée pour les captages prioritaires et pour environ 70% des captages sensibles.

Une élaboration des programmes d'actions qui avance (68% terminé pour les captages prio et 40% pour les sensibles)

Leur mise en œuvre est donc une priorité pour lutter efficacement contre les pollutions diffuses

**57 captages classés prioritaires
et 167 prélèvements jugés sensibles**



Les enjeux du territoire

La protection des zones de baignade et des zones conchylicoles

Maitriser les flux de contamination fécale dans l'environnement aquatique côtier est un enjeu majeur :

- pour les collectivités (eaux de baignade, pêche à pied de loisir etc..)
- pour les filières conchylicoles (ostréiculture et mytiliculture) et pêche professionnelle de fousseurs palourdes et coques.



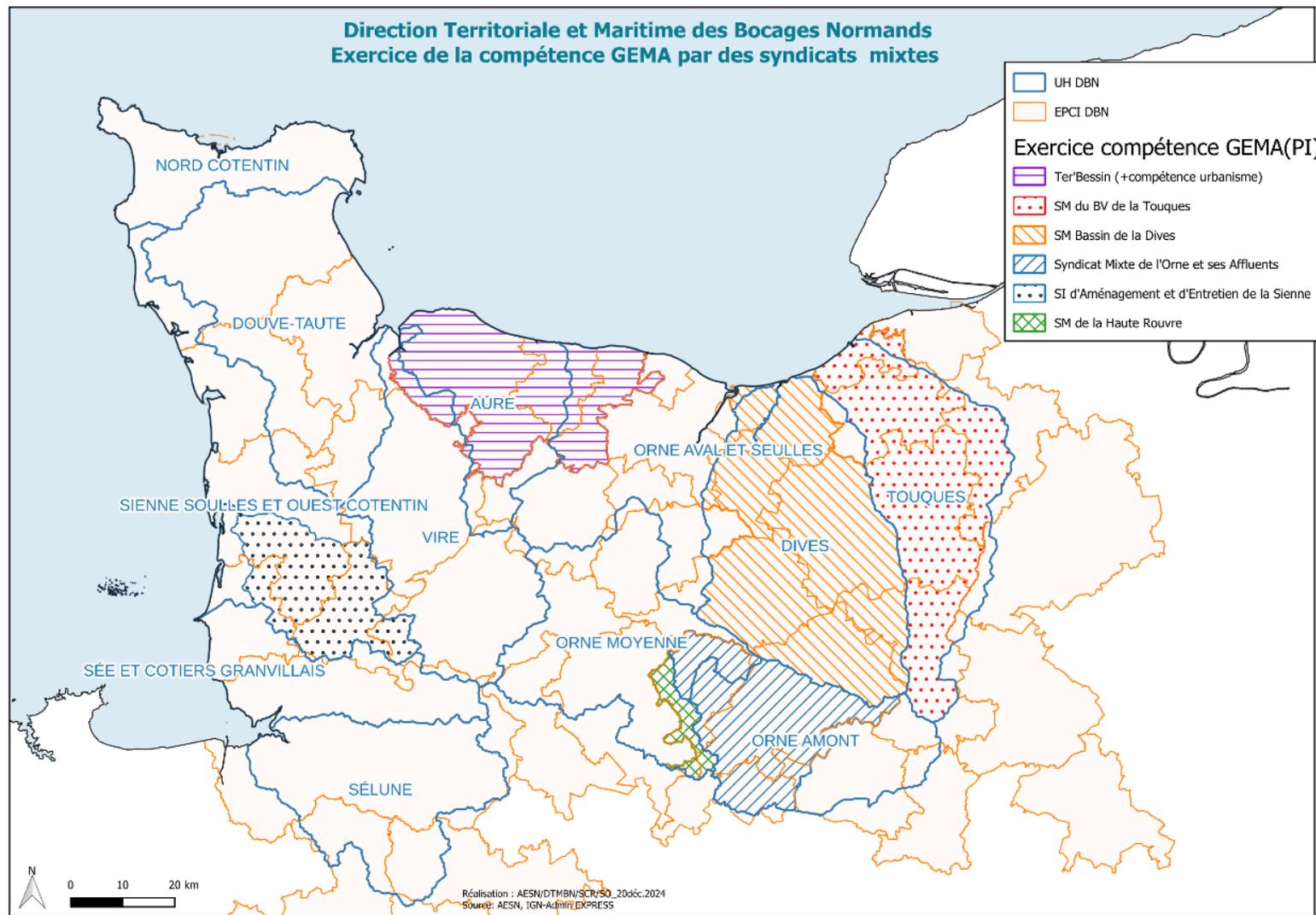
Les enjeux du territoire

L'organisation de l'intercommunalité :
compétence GEMA(PI)

Stabilité dans l'organisation de
l'intercommunalité depuis
l'élaboration des derniers CTEC

Compétence de la GEMAPI
essentiellement exercée par les
EPCI à fiscalité propre.

Peu de syndicats mixtes ont la
délégation de la compétence

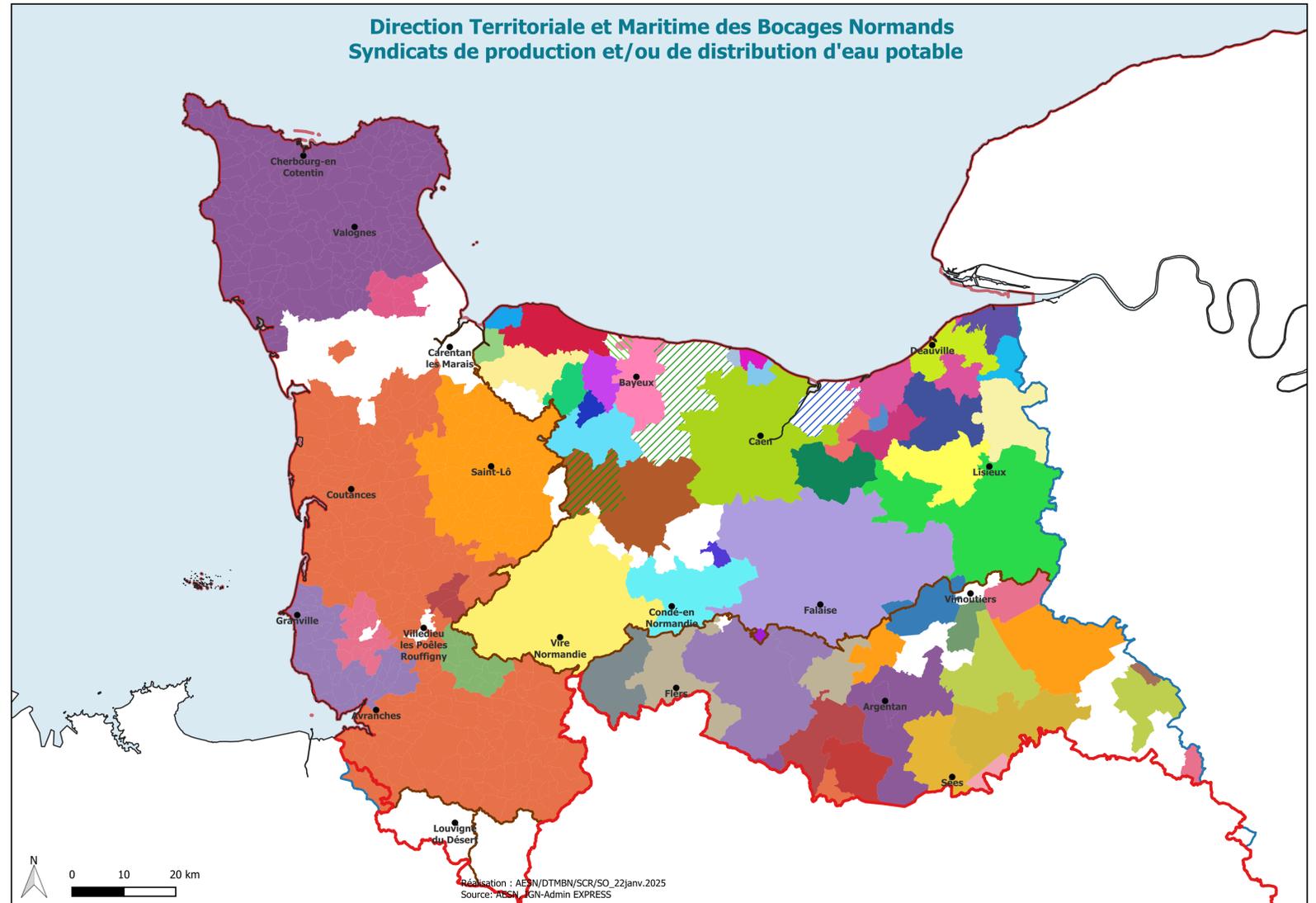


Les enjeux du territoire

L'organisation de l'intercommunalité :
compétences AEP et Assainissement

Continuer à faire évoluer
la structuration des
compétences AEP et
Assainissement Collectif

Rationaliser la gestion de
l'eau et mutualiser les
moyens et les
compétences au niveau
intercommunal



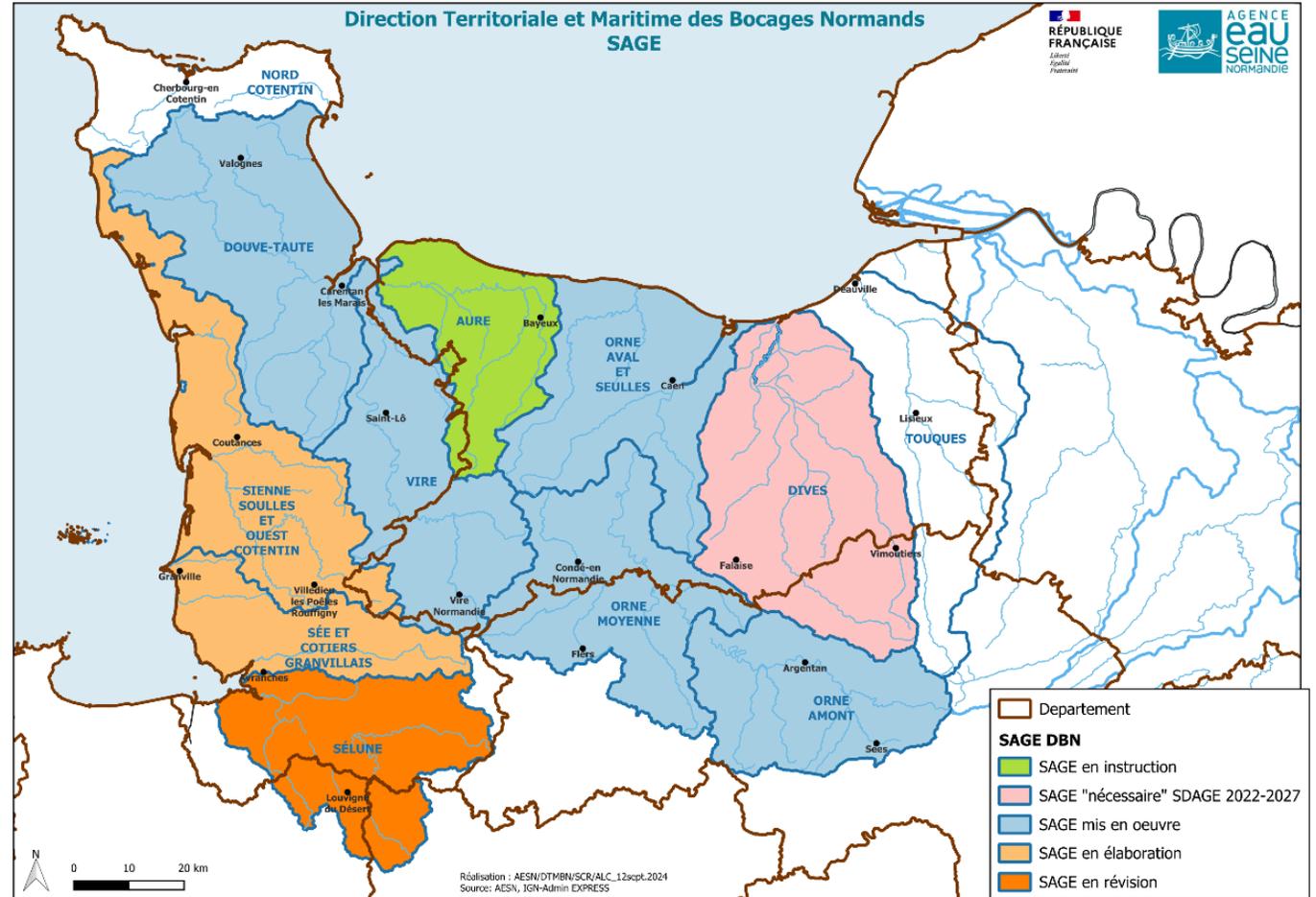
Les enjeux du territoire

La couverture par les SAGE

Une bonne couverture qui cache des disparités.

Certains sont inactifs et sans structures porteuses

D'autres sont en difficulté, mais réunissent encore la CLE.

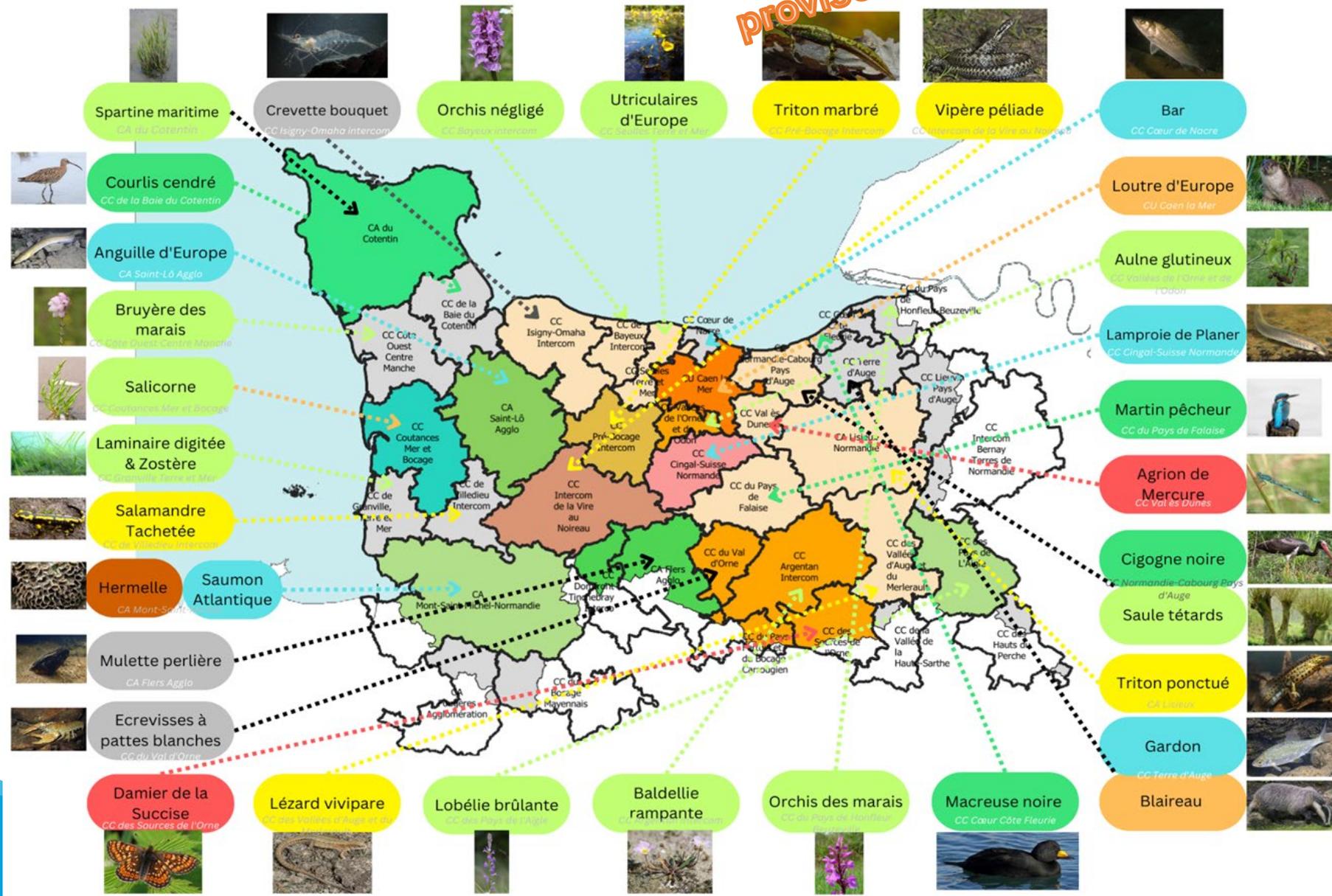


Les enjeux du territoire

La reconquête de la biodiversité

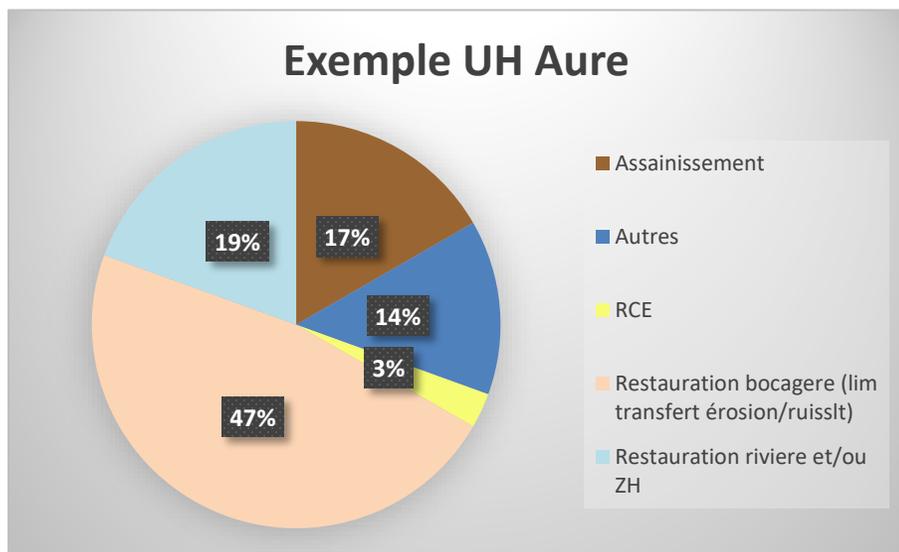
Proposition d'une espèce « TOTEM » liée à son habitat pour chaque EPCI

Document provisoire

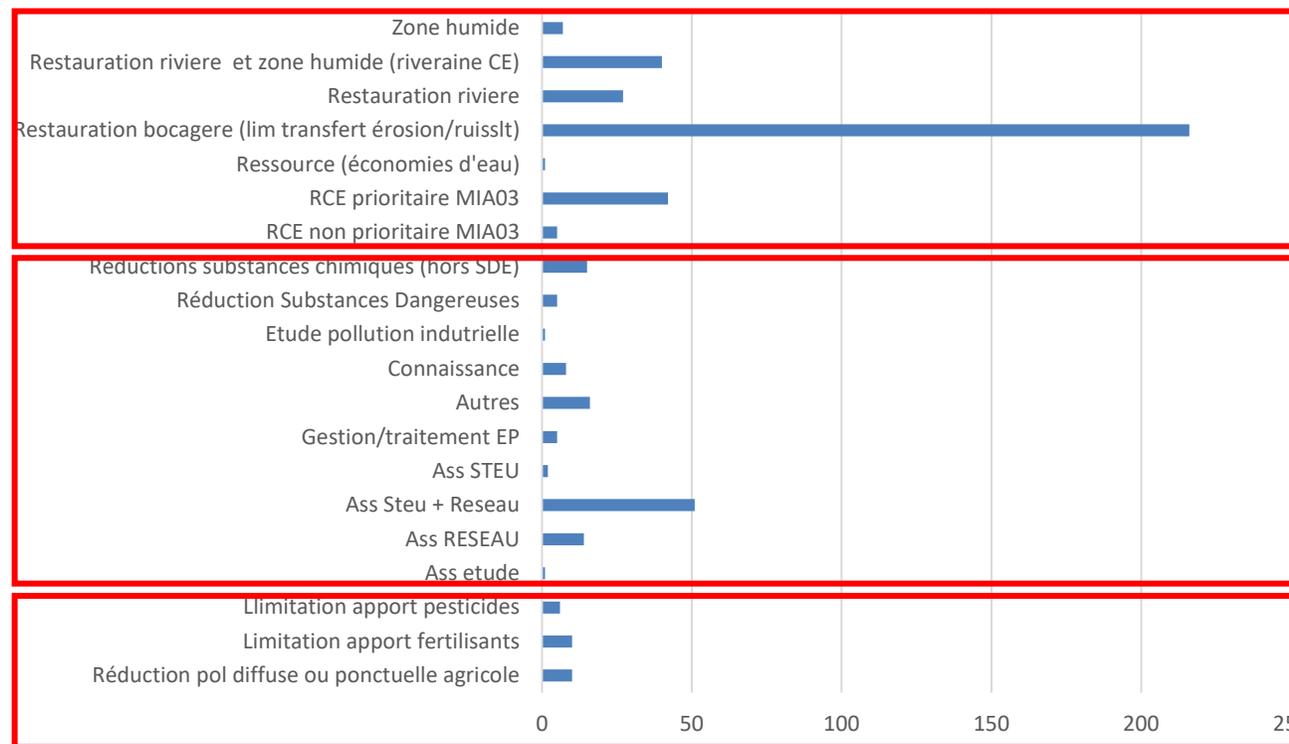


Diagnostic local des enjeux et des pressions sur la ressource

Enjeux identifiés pour 2025-2030



Enjeux identifiés au regard des paramètres déclassants de l'EDL 2025 (en cours d'élaboration)



Milieux et Bocage

Asst

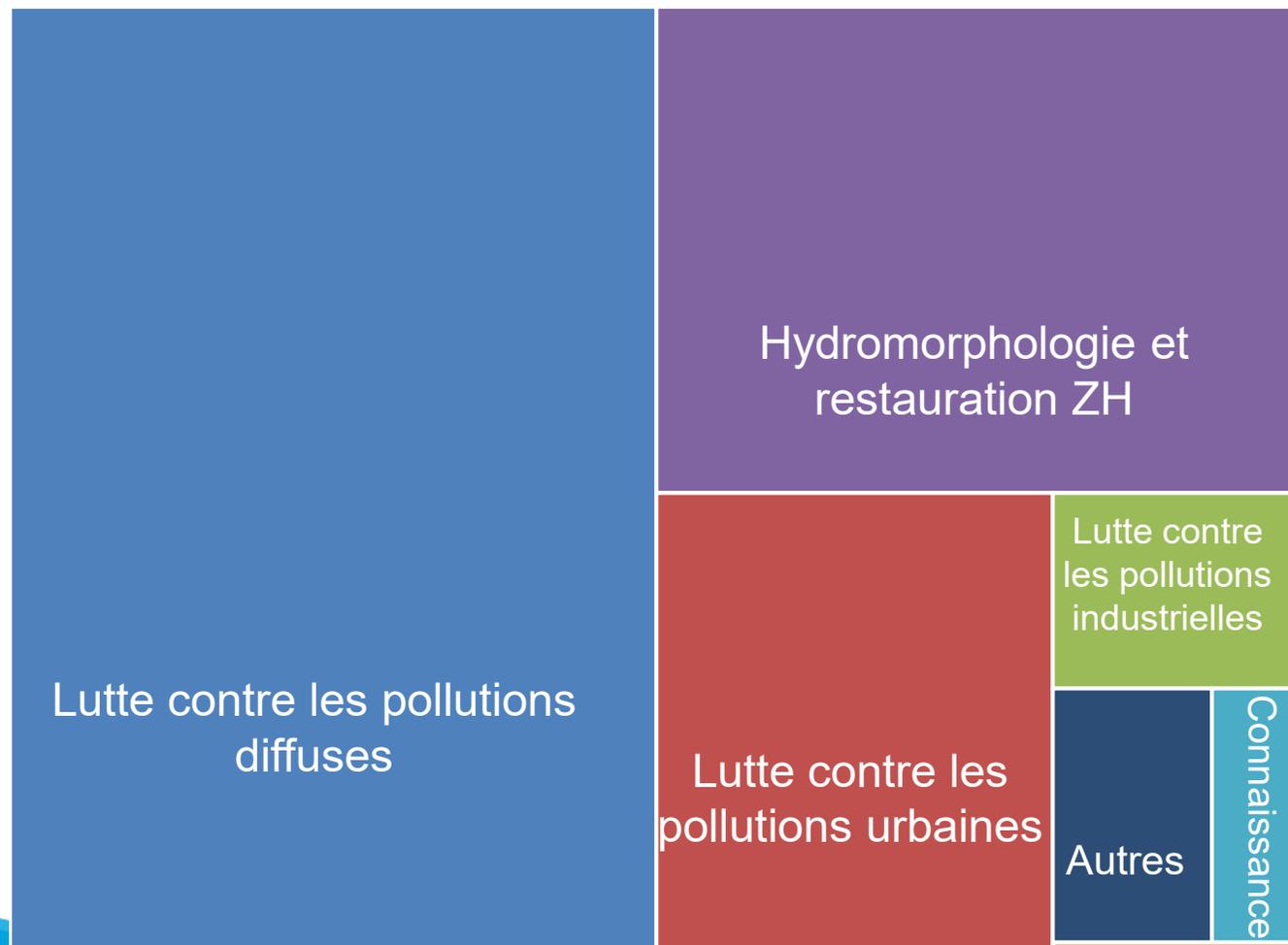
Intrants



Diagnostic local des enjeux et des pressions sur la ressource

Enjeux identifiés pour 2025-2030

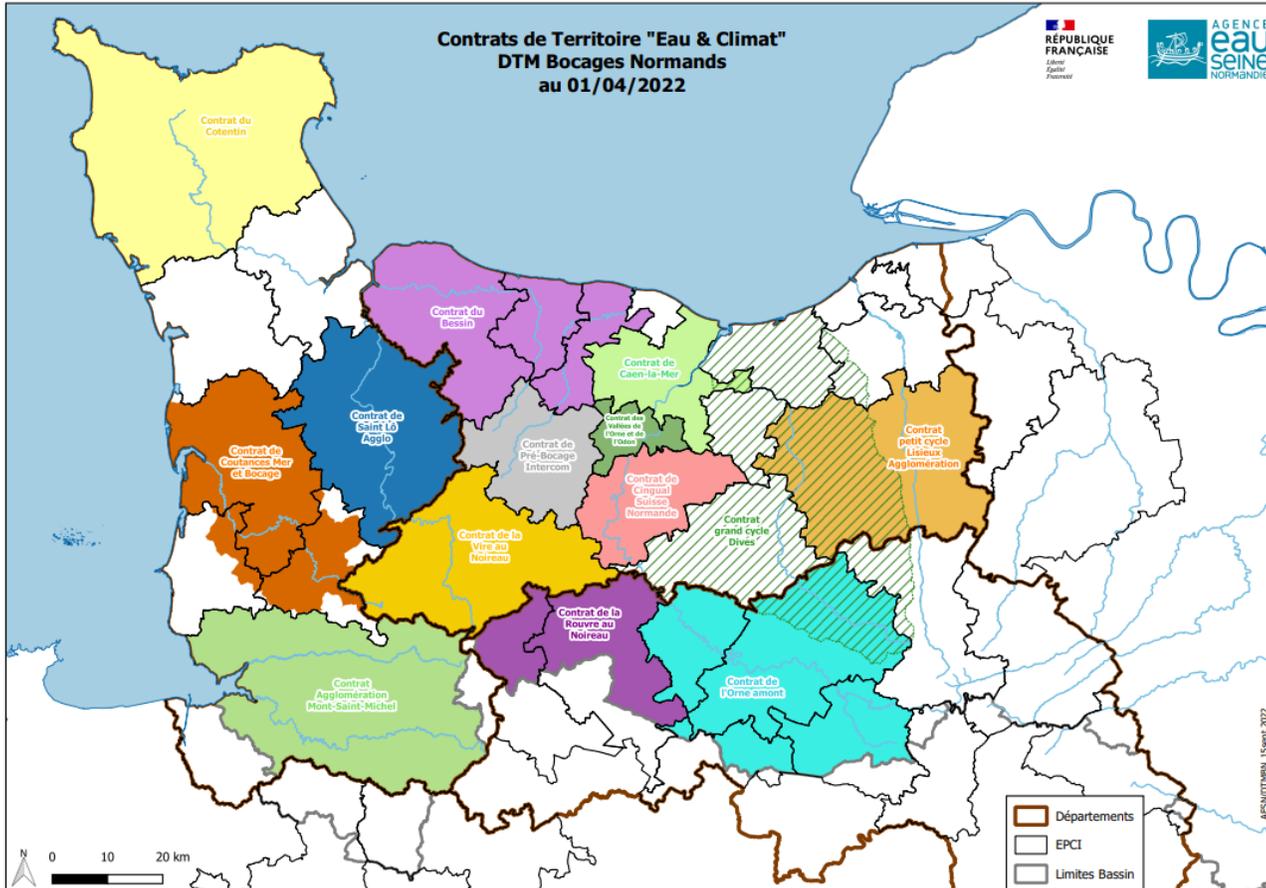
Enjeux identifiés sur la DTMBN
dans le cadre des revues de projet annuelles par UH



Bilan de la contractualisation du 11^{ème} Programme



Bilan des contrats du 11^{ème} programme



16 contrats ont été signés jusqu'au 31/12/2024
Durée de 4 ans pour la plupart

A l'échelle d'EPCI et de bassins versants

Enjeux majeurs :

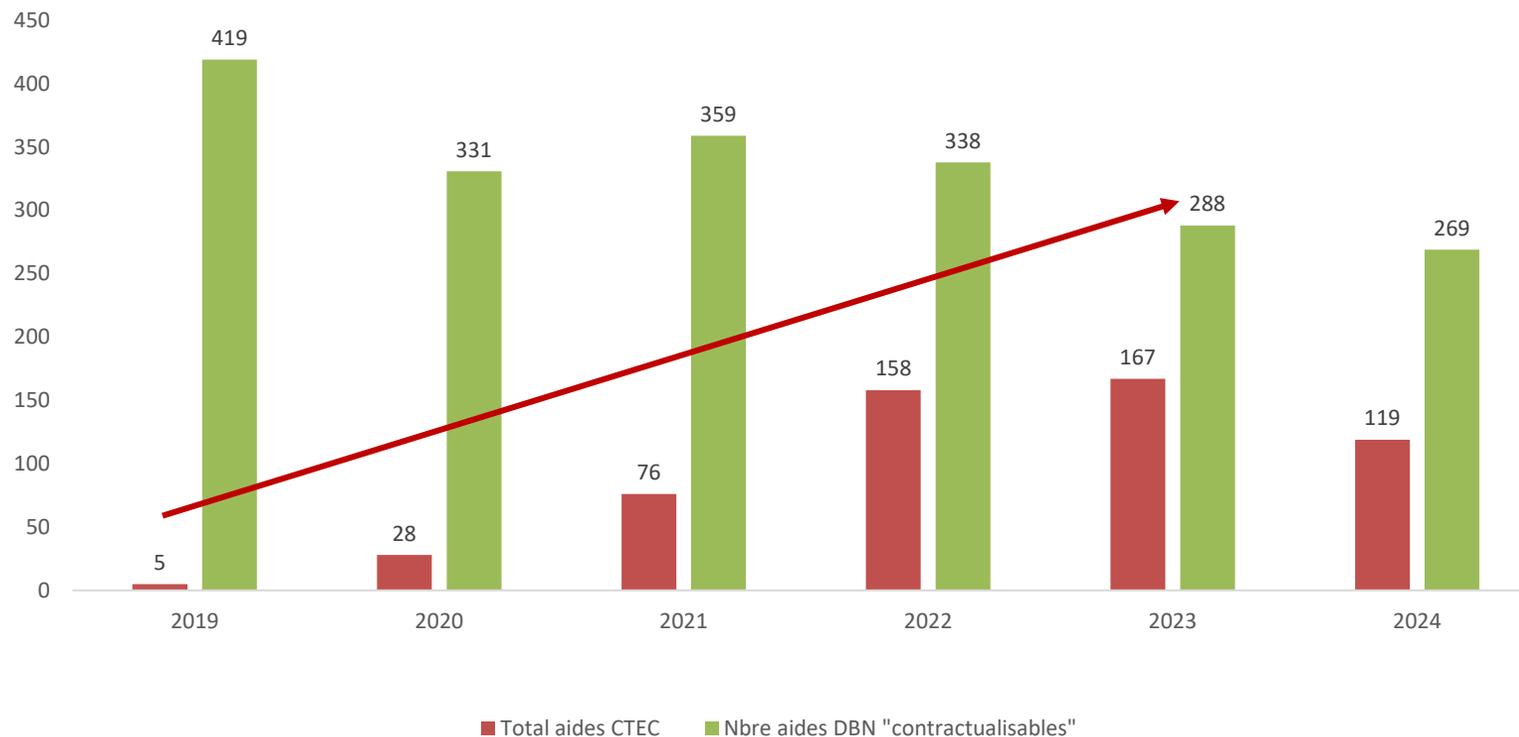
- Restauration bocagère
- Protection des milieux aquatiques
- Préservation de la ressource en eau potable

83 ETP en animation opérationnelle

73% de réalisation financière par rapport à l'évaluation initiale du programme d'actions qui était d'environ 198 M€

Bilan des contrats du 11^{ème} programme

opérations aidées CTEC



Bilan des contrats du 11^{ème} programme

Atouts et faiblesses

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Périmètre d'intervention pouvant être hydrographiquement intéressant à l'échelle d'un BV ou d'une UH (ex Dives ou grande structure porteuse) • Feuille de route pluriannuelle partagée avec les structures compétentes pour réaliser les actions • Animation dédiée à la mise en œuvre des actions • Contrats portés principalement par la collectivité qui avait la compétence GEMA sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Cohérence hydrographique quand EPCI ou petit syndicat • Attractivité financière des contrats • Manque de moyens financiers de structures porteuses sur les thématiques GEMA et bocage pour réaliser les actions • Multiplicité des signataires quand structure porteuse non compétente • Opportunisme de financement d'une animation • Temps dédié au secrétariat/pilotage du contrat

Bilan des contrats du 11^{ème} programme

Opportunités et menaces

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Loi NOTRe avec nouvelles prises de compétences (optimisation des moyens et cohérence hydro des périmètres)• Feuille de route pour les EPCI FP nouvellement en charge de la GEMAPI• Recrutement d'animateurs « Bocage »• Création de partenariat et d'une dynamique locale• Incorporation aux CRTE et la présence des Préfets aux signatures gage de cohérence des politiques publiques	<ul style="list-style-type: none">• Nouvelles prises de compétences en 2026 + élections municipales peuvent différer des actions prioritaires• Nouvelle thématique sur le quantitatif et la biodiversité pouvant occulter le travail prioritaire sur la qualité des masses d'eau• Actions inscrites sans garantie d'éligibilité

La stratégie de mobilisation et de contractualisation



Stratégie de mobilisation

Synthèse des enjeux

Bon état des masses d'eau (dans un contexte de diminution des ME en BE)

- Lutte contre l'érosion ruissellement (haies hydrauliques)
- Performance des dispositifs de collecte et de traitement, notamment par temps de pluie

Renaturation des cours d'eau (hydromorphologie)/préservation des zones humides et des milieux littoraux

Préservation de la ressource en eau

- Priorisation sur les captages prioritaires et sensibles pour le volet qualitatif
- Mise en œuvre des stratégies de préservation de la ressource des collectivités
- Planification de la sobriété des usages pour le volet quantitatif sur la base des études volumes prélevables

Reconquête de la biodiversité



Stratégie de mobilisation

Les leviers

- **Renforcer la légitimité des SAGE et en favoriser la mise en œuvre**
- **Réaliser les EVP pour la rédaction des PTGE/PGRE**
- **Elaborer les stratégies de préservation de la ressource pour toutes les collectivités concernées**
- **Développer les PSE dans les zones à enjeu eau (captages P+S et zones humides)**
- **Coordonner les actions du fonds vert pour la stratégie biodiversité et la renaturation des villes et villages**
- **Poursuivre les animations sectorielles : agriculture, artisanat, biodiversité, zones humides,...**
- **Articuler les interventions de l'AESN avec celles des services de l'Etat et de ses autres EP**
- **Elaborer des contrats territoriaux pour la préservation de l'eau et de la biodiversité**

Stratégie de contractualisation

Thématiques contractualisables :

1. **Sobriété, économies d'eau**



2. **Gestion à la source des eaux pluviales, performance des systèmes d'assainissement pour les usages sensibles**



3. **Préservation de la ressource en eau potable**



4. **Reconquête des milieux (humides + biodiversité)**



Stratégie de contractualisation

1. Sobriété – économies d'eau

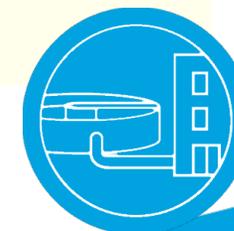
Thématique / sous thématique	Contrat de territoire	Hors contrat de T.
1/Gestion quantitative Sobriété Economies d'eau	<ul style="list-style-type: none">• Sobriété Economie d'eau sur la base des études volumes prélevables ou d'objectifs chiffrés• REUT sur littoral	<ul style="list-style-type: none">• PTGE, PGRE_ et études volumes prélevables associées• Sobriété des entreprises



Stratégie de contractualisation

2. Gestion à la source des eaux pluviales, Performance assainissement pour les usages sensibles

Thématique / sous thématique	Contrat de territoire	Hors contrat de T.
2/ Gestion à la source des eaux pluviales	Si stratégie existante en lien avec la stratégie d'adaptation CC du bassin	Autres cas
2/ Assainissement collectif	Si impact avéré sur la masse d'eau ou les zones d'usage Risque de submersion marine – relocalisation et impact du rejet sur le débit d'étiage du CE	Autres cas
2/ Assainissement non collectif	Uniquement si en ZIM et si stratégie d'action sur le territoire	Oui si secteur éligible



Stratégie de contractualisation

3. Préservation de la ressource en eau potable

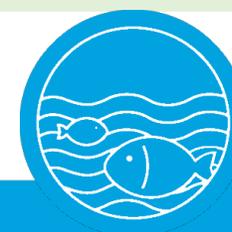
Thématique / sous thématique	Contrat de territoire	Hors contrat de T.
3/ Préservation de la ressource uniquement pour les captages prioritaires et sensibles - volet réduction des intrants et stratégie foncière obligatoires	Oui si enjeu majeur sur le territoire et structure porteuse compétente	Oui si stratégie de préservation de la ressource



Stratégie de contractualisation

4. Reconquête des milieux

Thématique / sous thématique	Contrat de territoire	Hors contrat de T.
4/ Hydromorphologie	Oui si structure porteuse dispose de la compétence, priorité à la RCE et la lutte contre l'Erosion ruissellement	Approche par bassin versant SFN dans les actions d'adaptation aux inondations ou à la submersion
4/ Biodiversité	Une action Totem par territoire	Soutien aux structures
4/ Restauration des milieux naturels zones humides et littoral	Soutien à l'animation et si stratégie ambitieuse correspondant aux enjeux du territoire	Soutien aux travaux sans animation
4/ Erosion ruissellement	Soutien à l'animation territoriale et si programme de travaux ambitieux correspondant aux enjeux du territoire	Soutien aux travaux, pas à l'animation



Stratégie de contractualisation

Etape d'élaboration des contrats

- 1. Vérifier les enjeux contractualisables et les priorités d'action par unité hydrographique et la pertinence d'un contrat**
- 2. Identifier les porteurs de projets avec la compétence correspondante à chaque enjeu – articulation avec autres compétences politiques publiques (urbanisme par ex)**
- 3. Désigner le chef de file du contrat, de préférence possédant la compétence GEMAPI en direct ou transférée et avec une présence majoritaire sur la ou les UH.**
- 4. Elaborer avec les maitres d'ouvrages les actions prioritaires correspondant aux enjeux du territoire.**

Merci pour
votre attention !



Stratégie Territoriale Seine aval Mobilisation des acteurs 2025- 2030

M. Antoine COLIN

Adjoint à la directrice territoriale, chef du service de la connaissance, des milieux aquatiques, de la protection de la ressource et de la politique territoriale - AESN

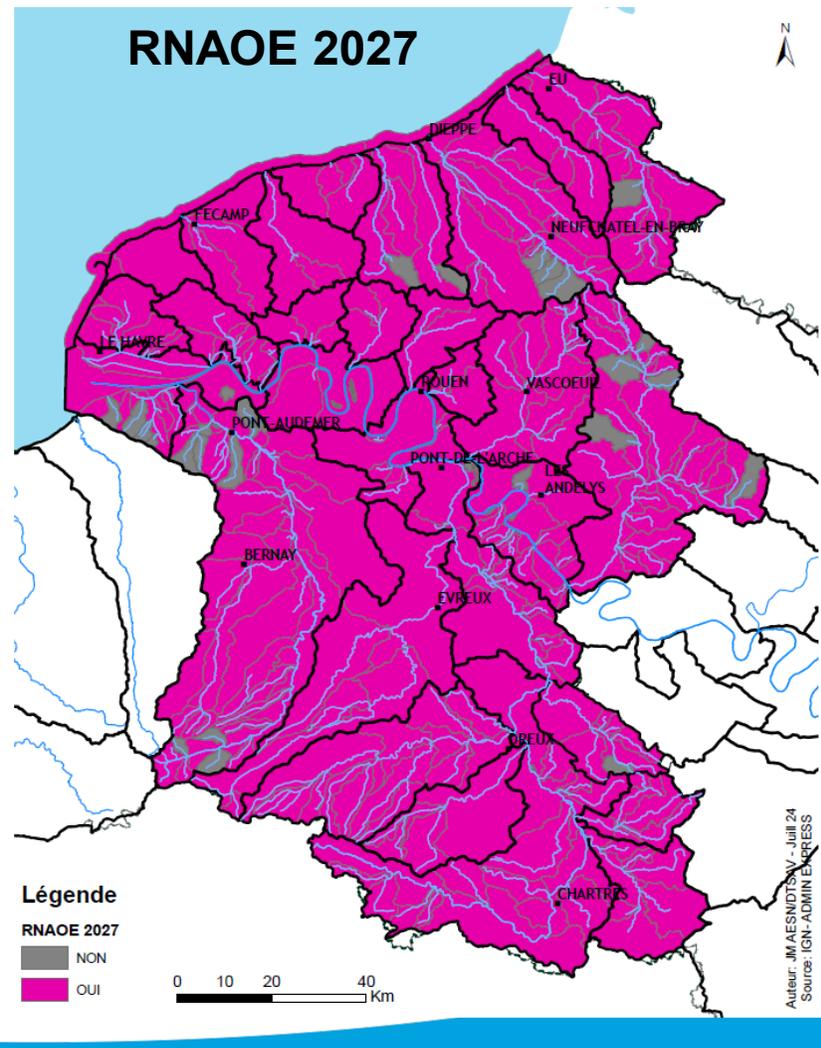
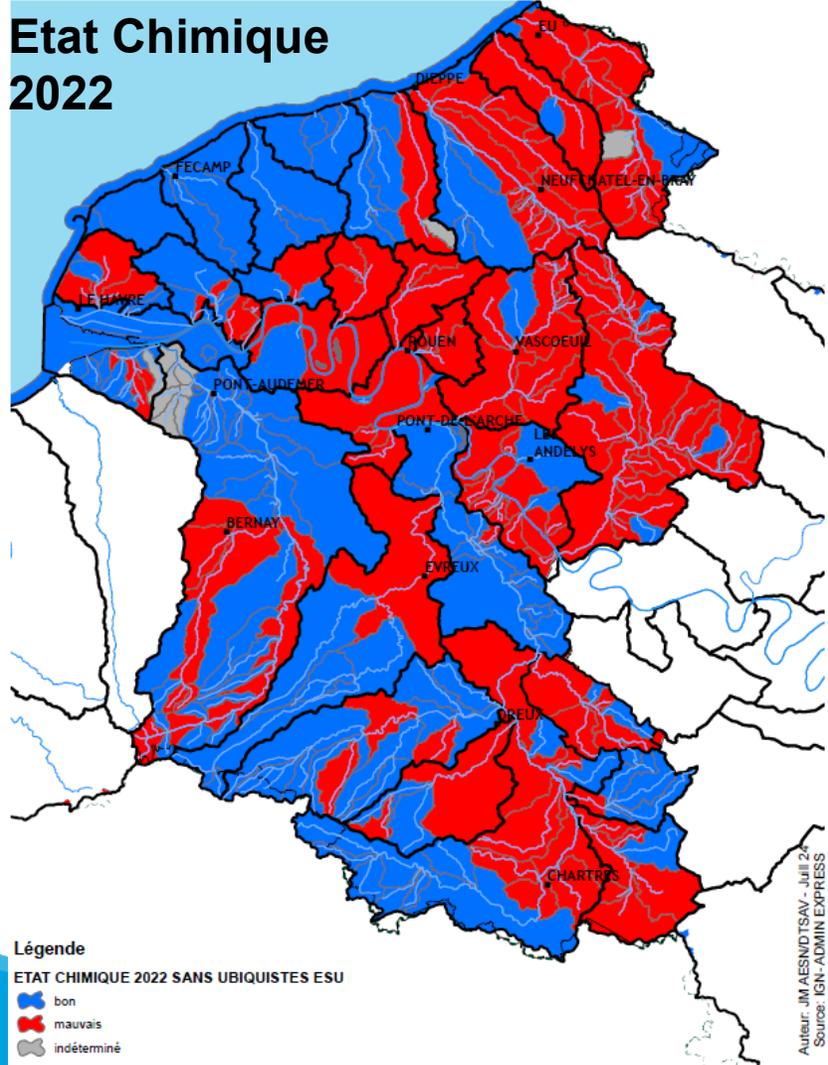
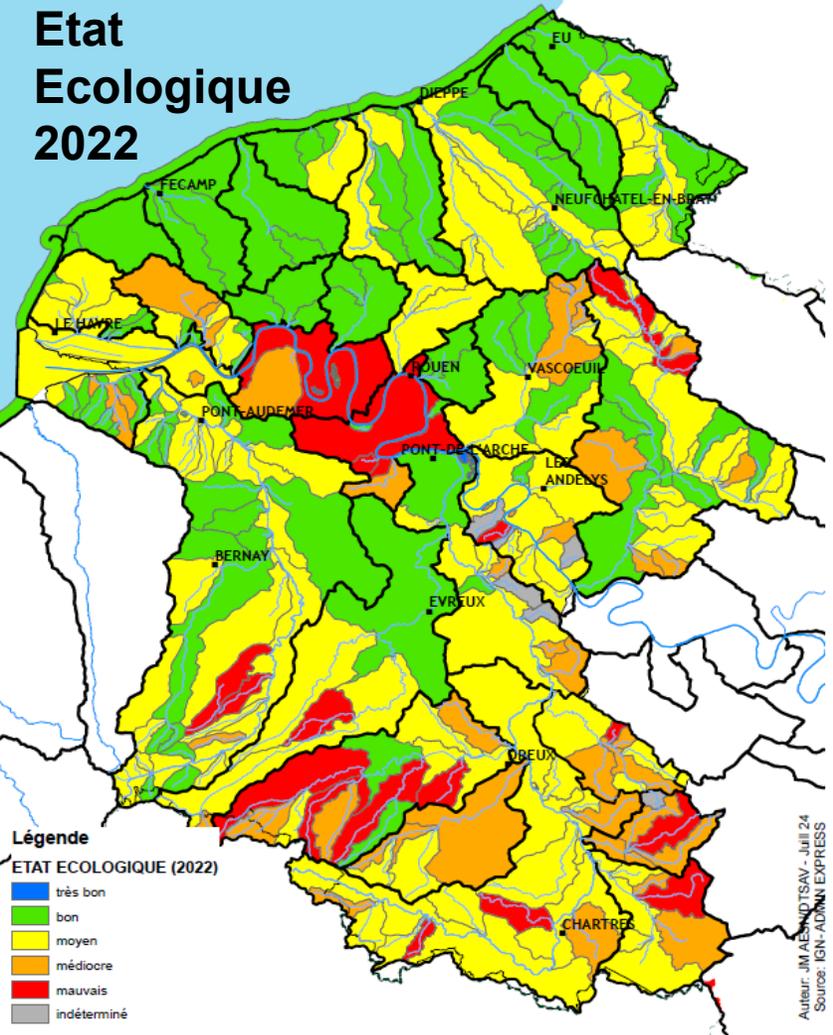
Les enjeux de la Direction Seine Aval



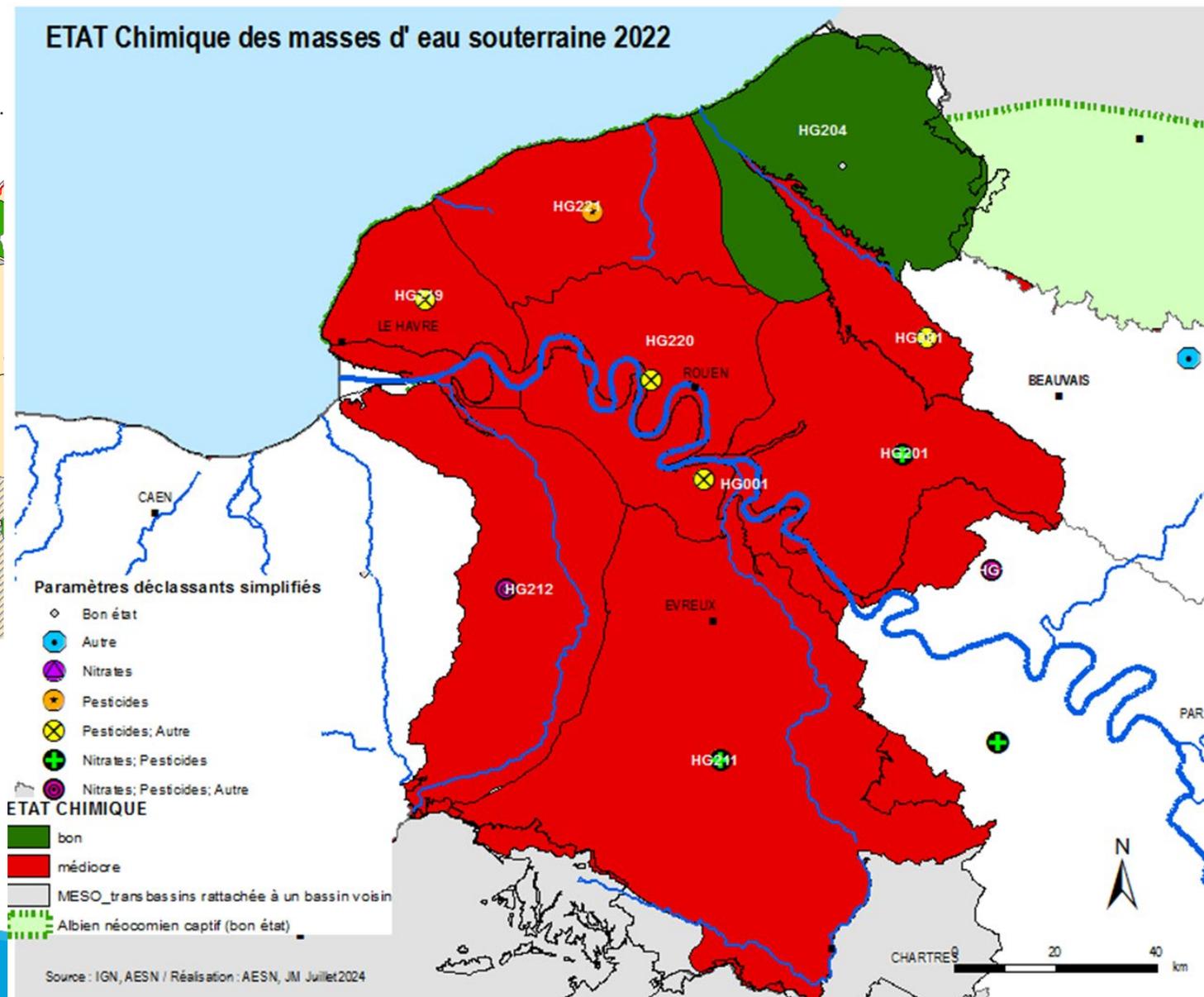


Territoire fragilisé : Malgré les efforts réalisés amélioration lente de la qualité et multiples pressions toujours présentes

ETAT 2022 : 34% des ME CE en bon Etat ECO et 46 % en Bon état Chimique (Sans Ubq) : aucun territoire sans risque de non atteinte ME de l'Eure et Loir plus fortement dégradé.



ETAT 2022 : Seulement 1 MESO en bon Etat Chimique

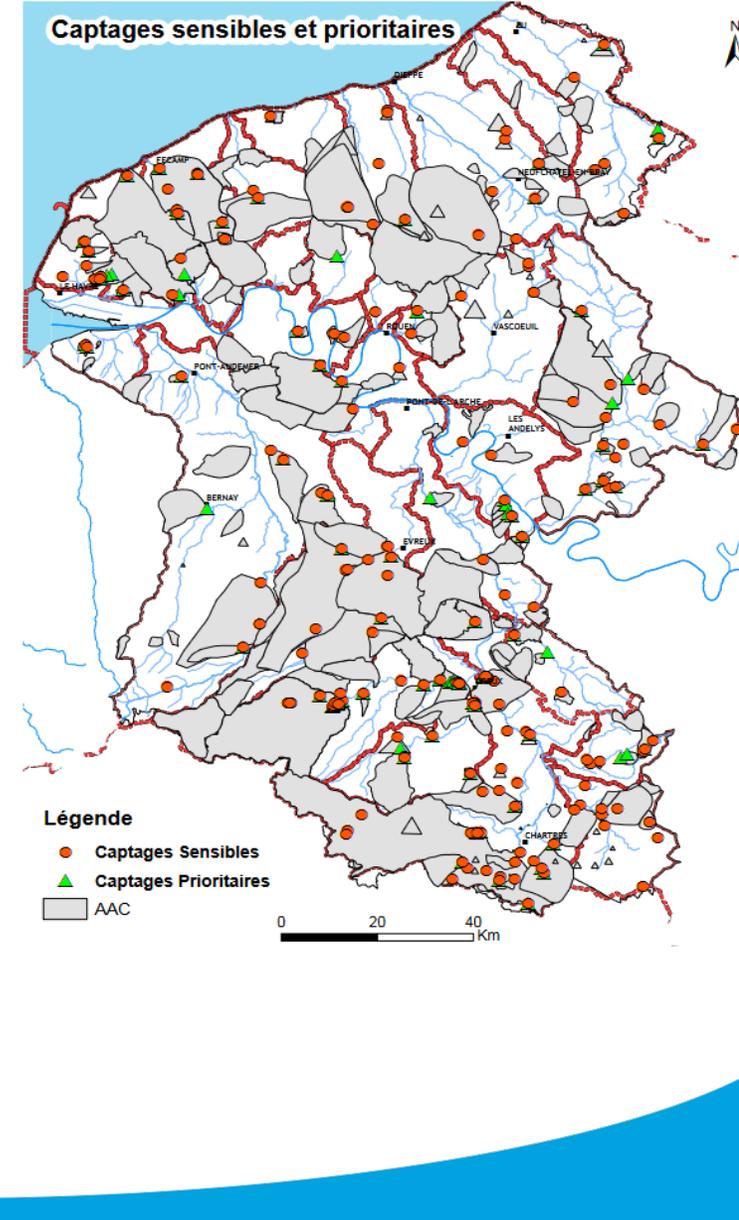
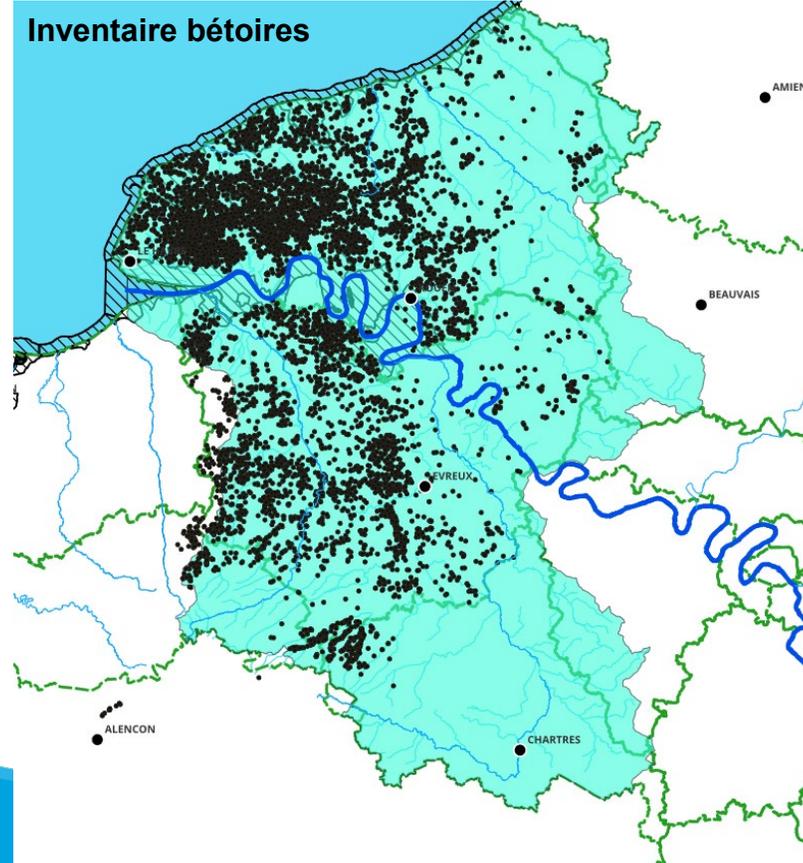
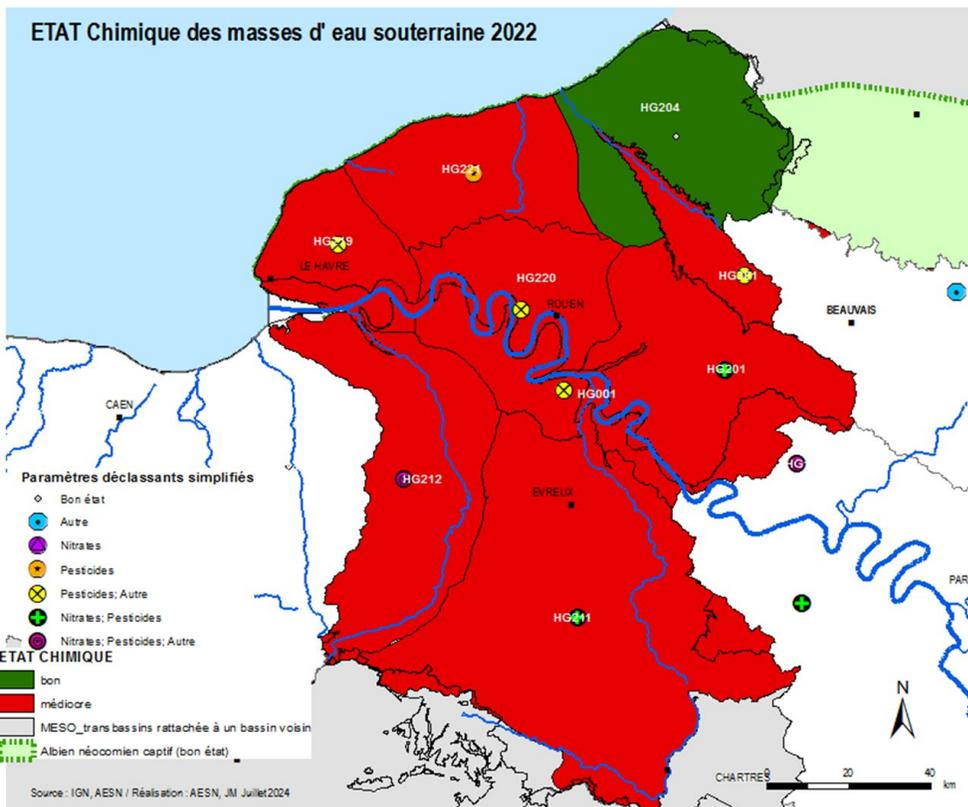


Enjeux sur la ressource (captages- bétoires- turbidité- ruissellement)

AAC – 55 % du territoire couvert par des AAC délimités avec 118 Capt Prioritaires et 206 sensibles (dont 96 également prioritaires)

Nitrates- Pesticides : toutes les masses d'eau déclassées par les nitrates ou pesticides ou les deux

Sensibilité forte du territoire Karstique : Inventaire des bétoires



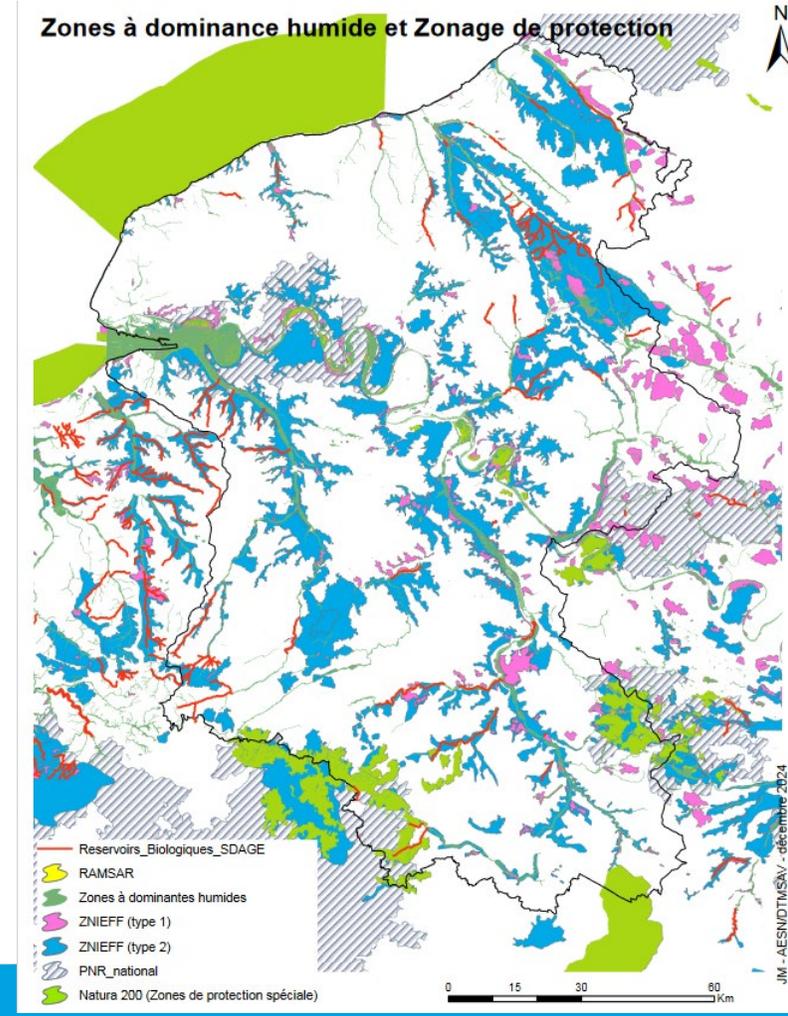
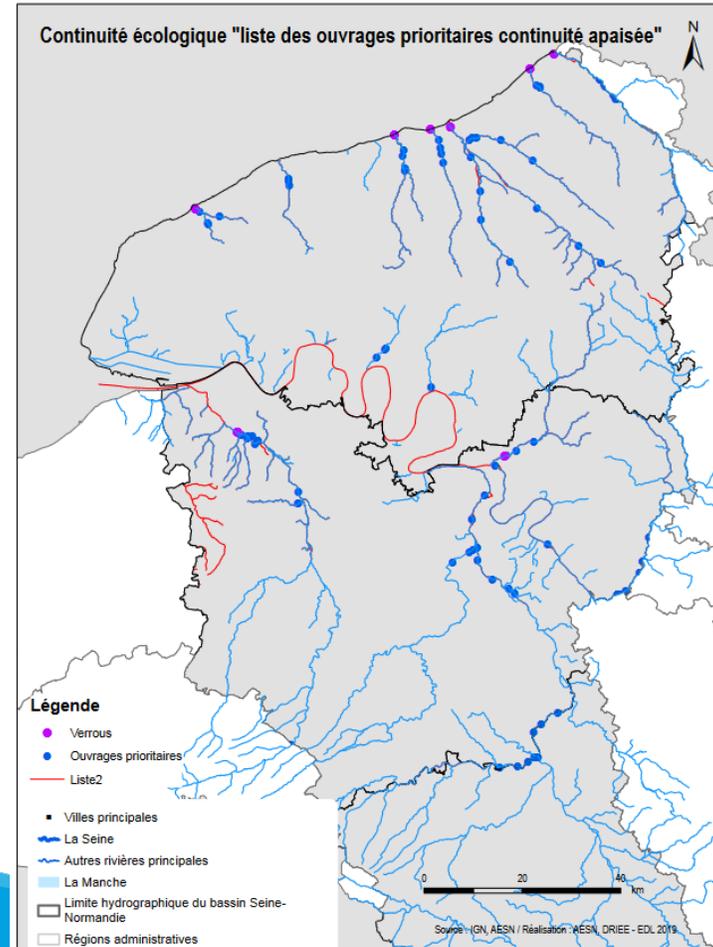
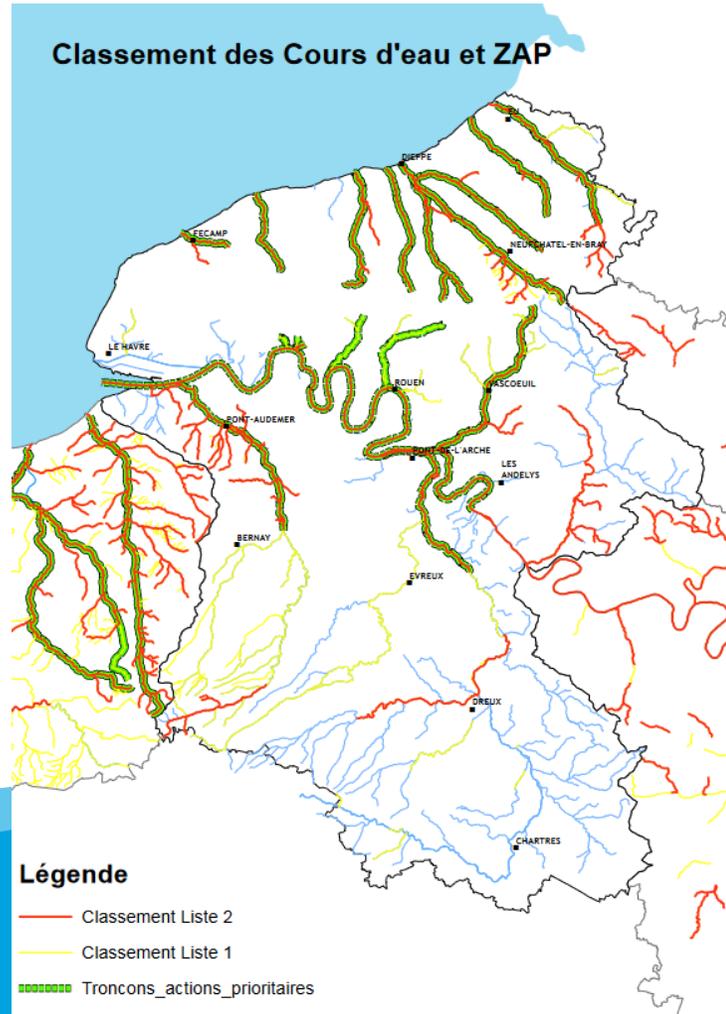
Enjeux milieux aquatiques et humides

Classement cours d'eau : en L1 ou L2 et Zap des cours d'eau dpt 76 et 27 et moindre mesure le dpt 28

Continuité apaisée: 8 verrous et 120 ouvrages prioritaires à traiter

Zones humides: zones protégées, réservoirs biologique présent sur tous les territoires de contrat

Biodiversité: façade littorale et enjeux migrateurs sur les fleuves côtiers et affluents en seine (espèces...)



Enjeux façade littorale

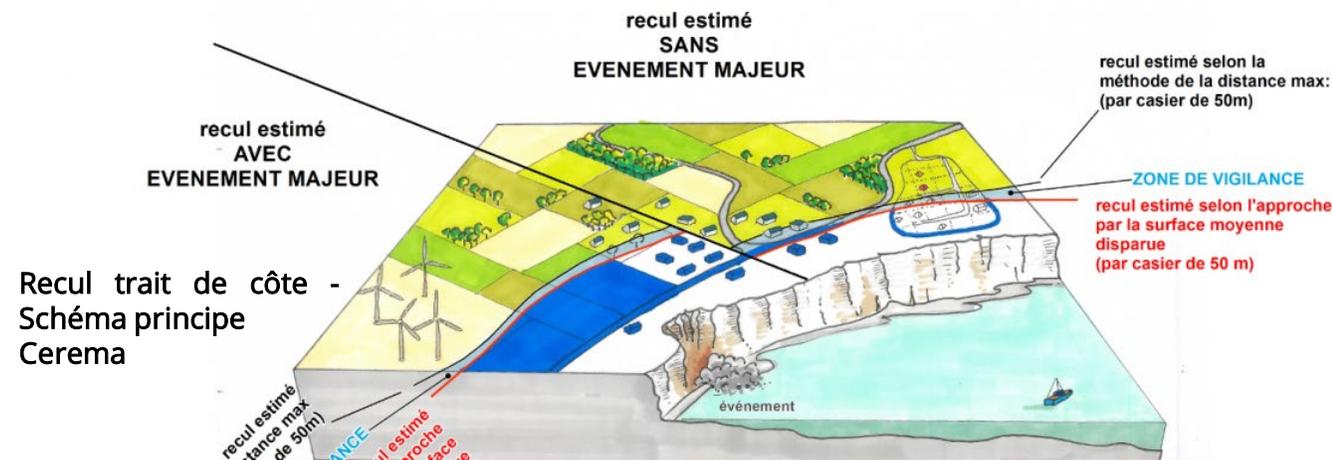


-Enjeu de réduction des apports et des transferts nitrates (actions agricoles+ hydraulique douce + restauration lit majeur et ripisylve)

--> SDAGE objectifs de réductions de flux de Nitrates avec concentration max par cours d'eau identifiées

-Recul du trait de côte impactant sur certains systèmes d'assainissement

Les systèmes d'assainissement concernés par le recul du trait de côte ou la submersion marine sont identifiés à l'occasion d'incidents, d'études diagnostics, d'études prospectives etc... Les zones identifiées à ce jour sont : **Criel-Sur-Mer (PPA), Veules-les-Roses.**



Les enjeux de biodiversité sur le bassin Seine Normandie en Normandie



Figure 1 Carte de la région Normandie et du bassin Seine-Normandie.

- Une anthropisation des milieux humides et aquatiques ancienne : ouvrages bloquant la circulation des espèces migratrices, drainage des zones humides à des fins agricoles, création de routes ou d'autoroutes....
- Une artificialisation des zones humides continue (destruction de zones humides pour des constructions, retournement de prairies humides, suppression de mares...).

Par exemple, **34,4 % des communes normandes artificialisent** alors même que le nombre de ménages et emplois diminue sur leur territoire. Cette artificialisation a lieu aux dépiments des espaces agricoles, occupation du sol dominante en Normandie, et des espaces naturels et forestiers (source ANBDD).

- + Des travaux ambitieux en faveur des cours d'eau (effacement d'obstacles, renaturation, reméandrage...) et en faveur des zones humides (acquisition, gestion et restauration des zones)

- Des populations d'espèces animales et végétales en régression



Figure 2 Proportion d'espèces menacées par groupe biologique d'après les listes rouges régionales. Source : ANBDD, 2022.

- + Le retour d'espèces disparues depuis des décennies (castor d'Europe en Normandie et loutre d'Europe en Normandie en 2024) et des actions exemplaires réussies (élevage à des fins conservatoire du sonneur à ventre jaune).



Enjeux industriels sur Seine aval

Densité importante du tissu industriel

- . **Industrie agroalimentaire:** sur l'ensemble du territoire (majorité des piscicultures du bassin SN (têtes de BV)
- . **Mécanique, métallurgie et traitement de surface** (Risle, Orne + ensemble du territoire)
- . **Industrie lourde** (raffinage, pétrochimie, chimie, automobile) sur l'axe Seine
- . **Grands Ports Maritimes** (HAROPA Le Havre et Rouen)
- . **Industrie du papier/carton** (surtout aggro Rouen + Eure)
- . **Travail du verre** (vallée de la Bresle)

➔ **Activités économiques non agricoles localement impactantes**



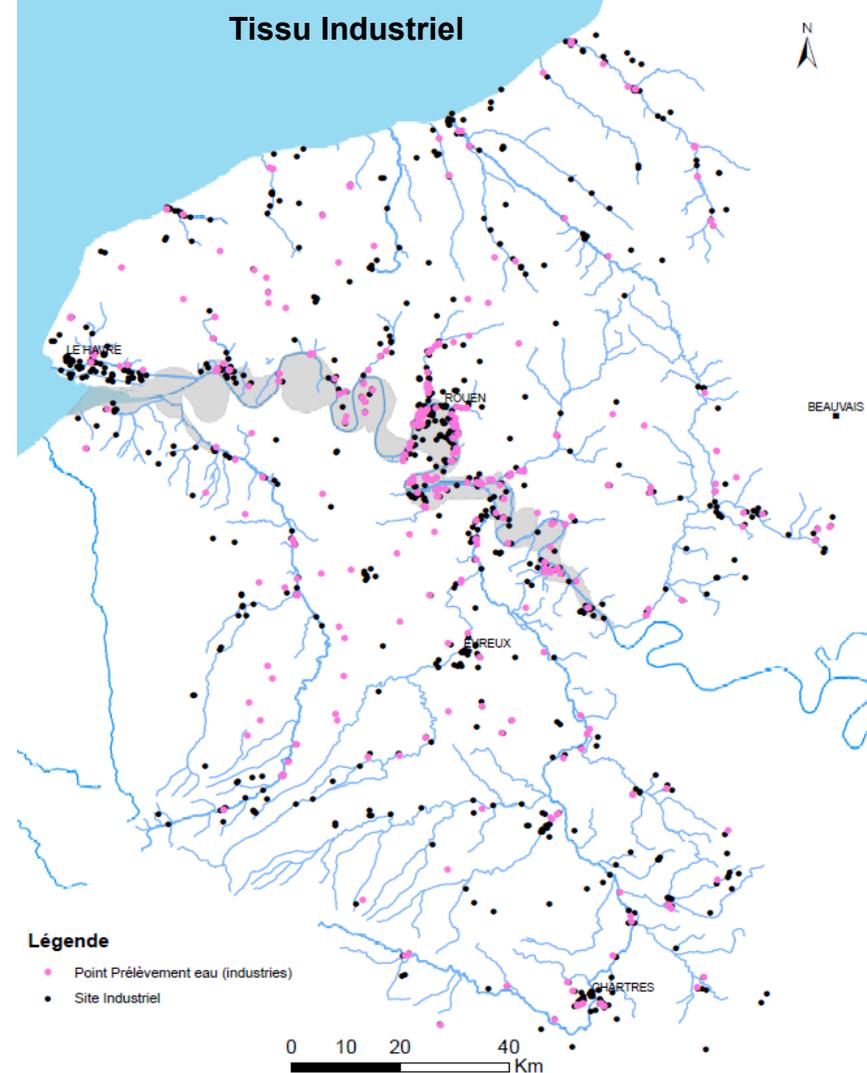
Légende

Activité des ports

- Activité de plaisance

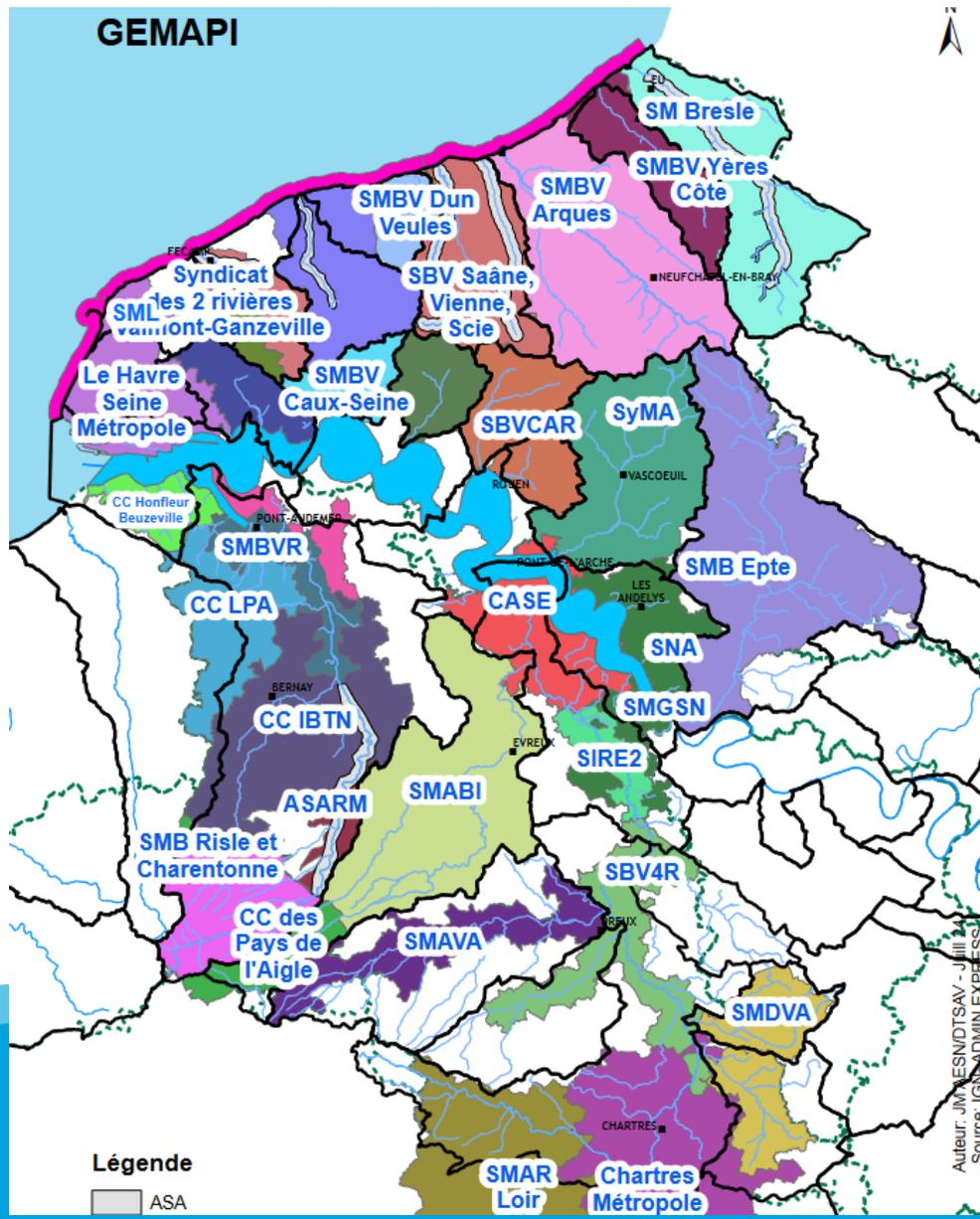


- Pour Dsav**
- 11 quais pluri-activités
- 6 ports d'activité commerciale
- 10 ports de plaisance

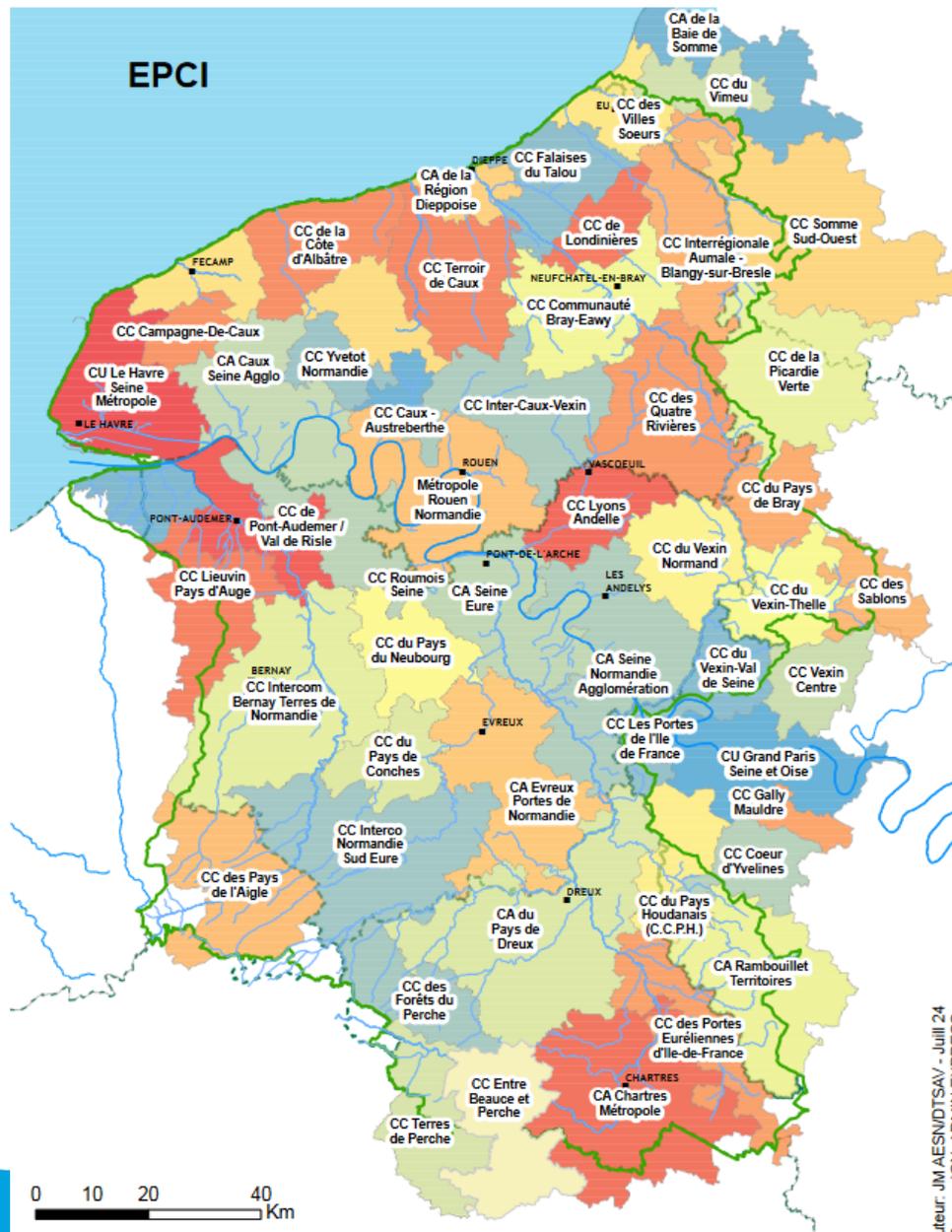


Structuration de la MO (GEMAPI)

Une bonne structuration principalement hydrographique sur la GEMA

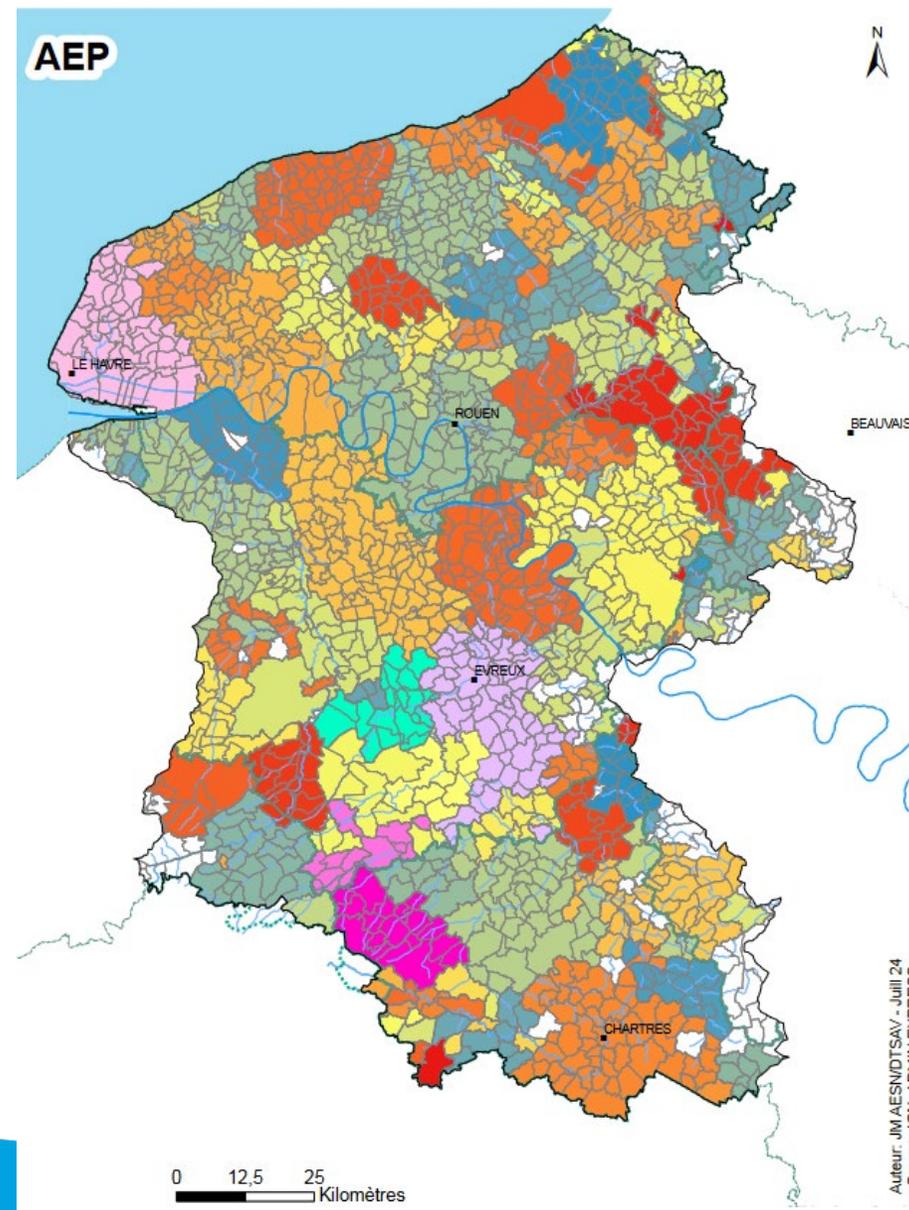
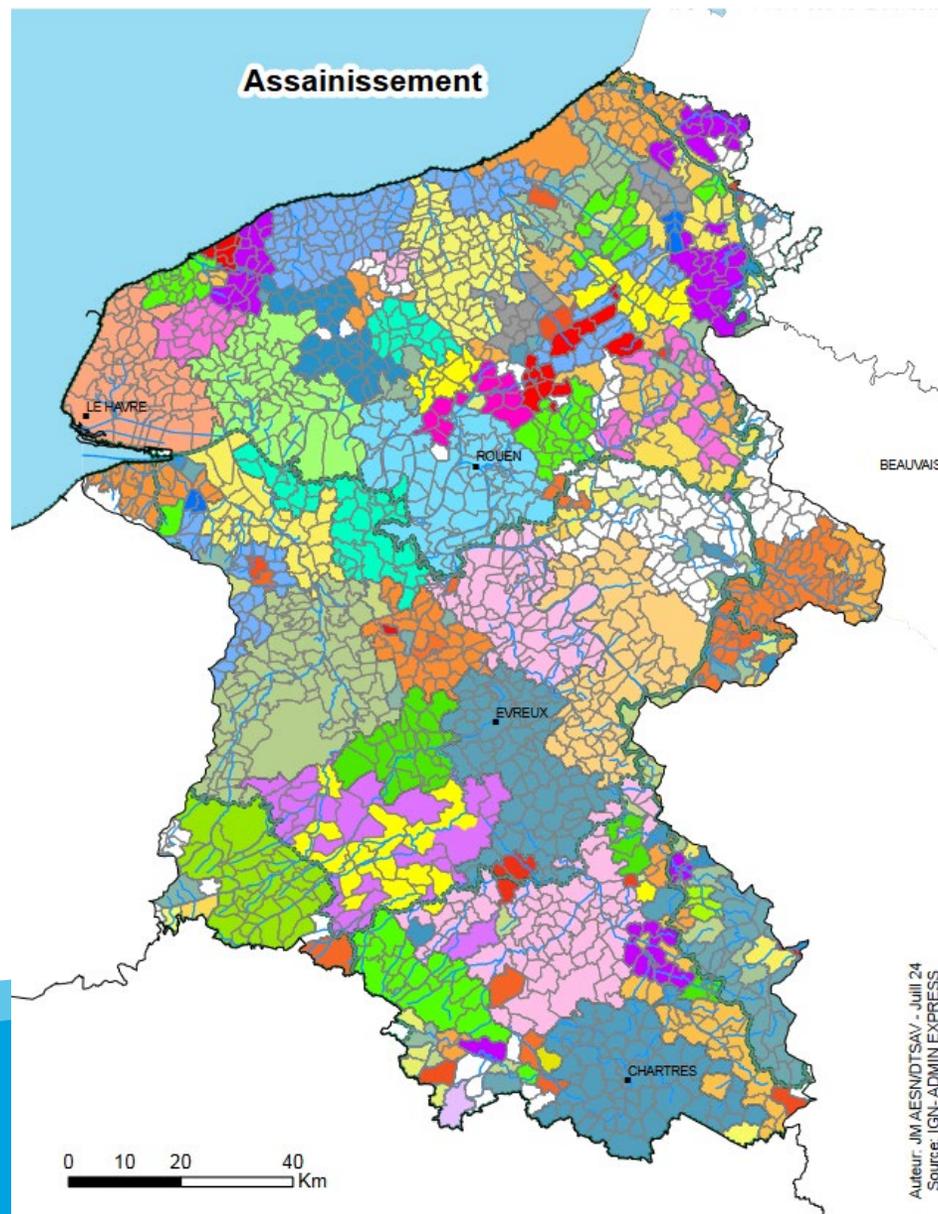


41 EPCI sur le Territoire Dsav

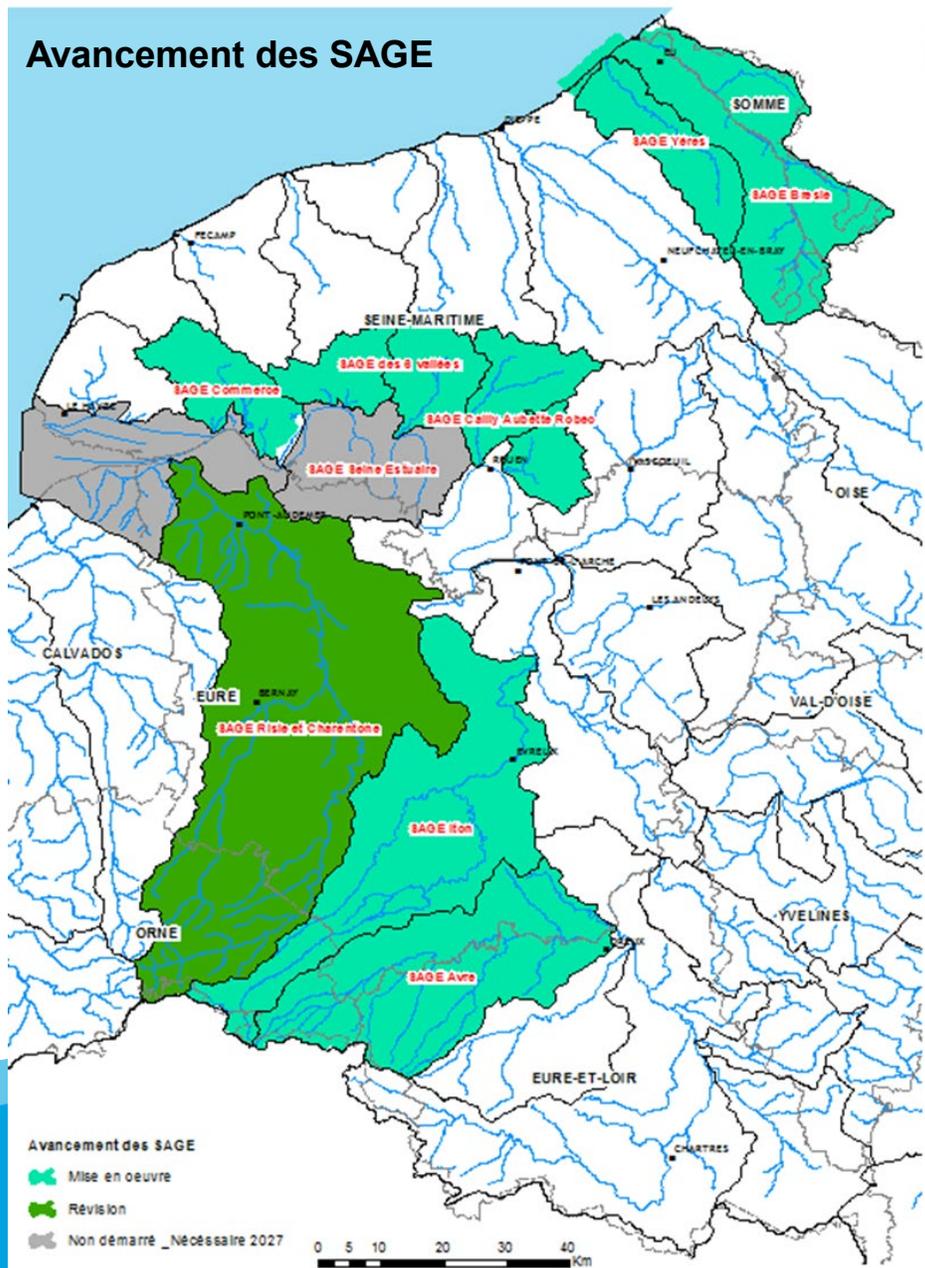


Structuration de la MO (AEP- Assainissement)

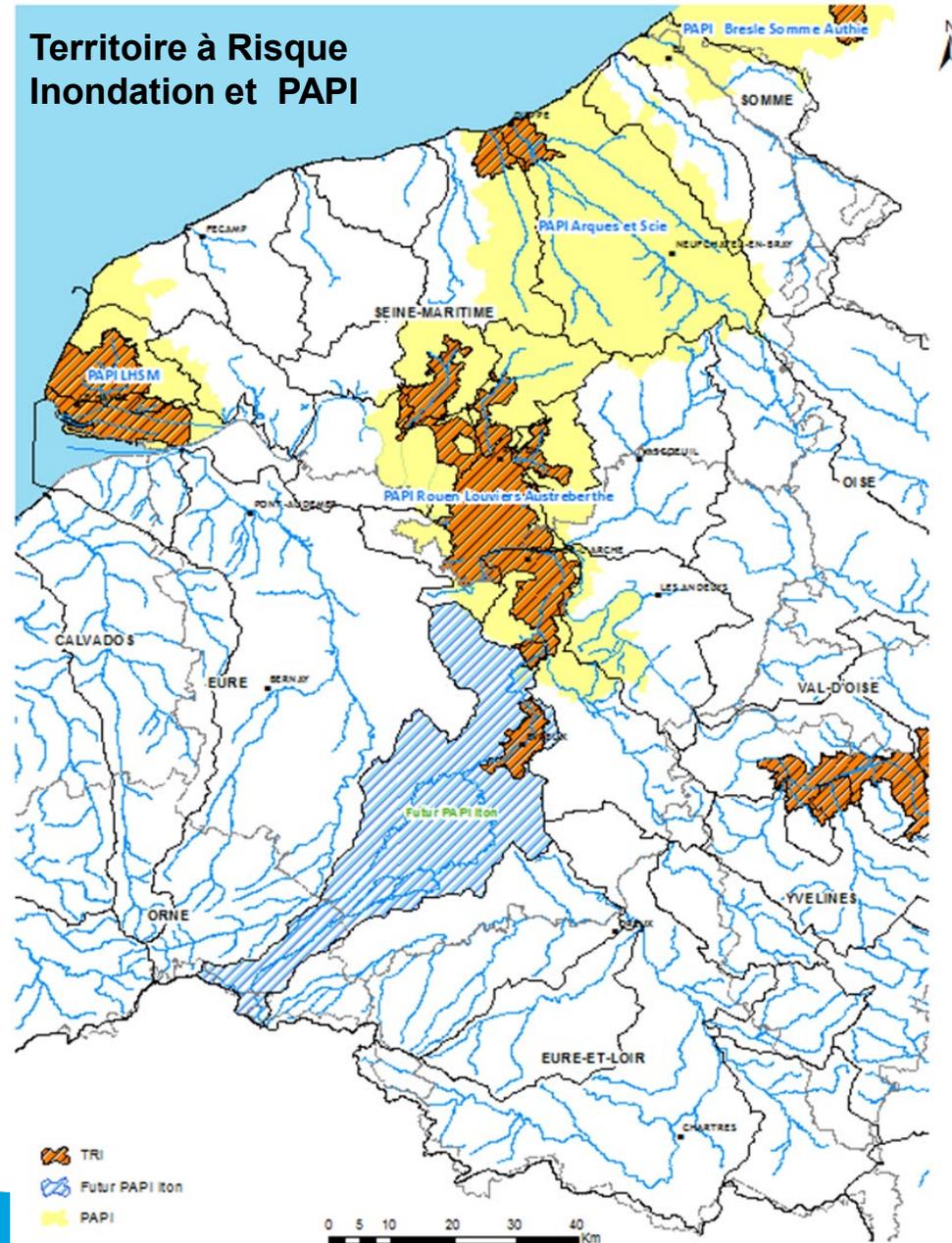
Une maitrise d'ouvrage morcelée : fonction des compétences



Avancement des SAGE



Territoire à Risque Inondation et PAPI



Synthèse des enjeux et des pressions sur la ressource



Enjeu **hydromorphologique** des cours d'eau dû aux nombreux ouvrages transverses notamment sur le littoral couplé à l'enjeu d'élévation du niveau marin.



De nombreux captages pollués par les **pesticides** et/ ou par les **nitrites**



Une spécificité Seine aval lié au **sol karstique**, impactant les cours d'eau (MES) et les captages (bétoires-points d'engouffrements rapides des pesticides et nitrates)– l'érosion ruissellement



Un enjeu **sobriété face aux défis climatiques** (anticipation- amélioration des connaissances) en particulier Eure et Eure et Loir



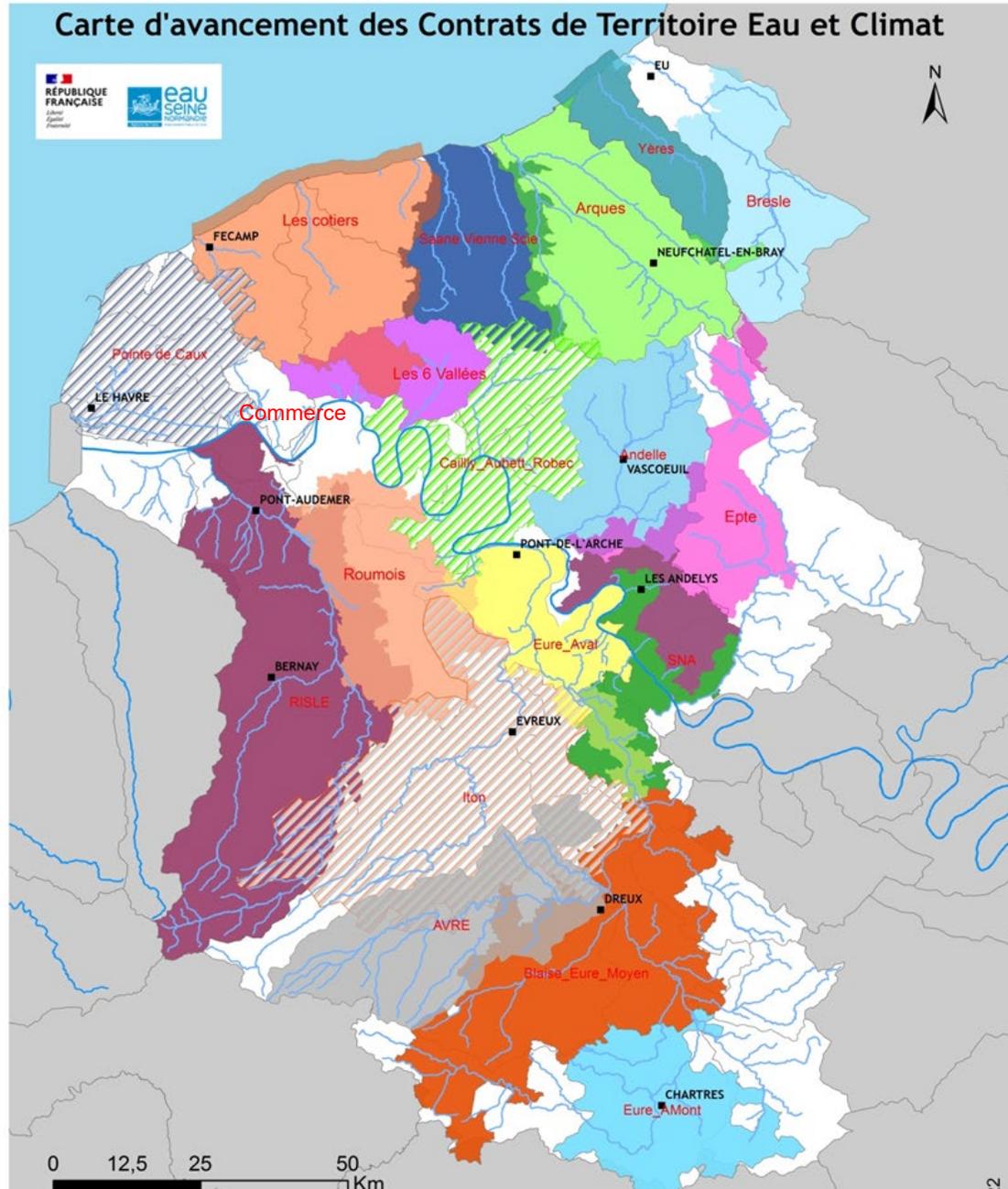
Un **tissu industriel** important en Vallée de la Seine mais aussi dans les ports littoraux et des industries agroalimentaires dispersées sur le territoire

De multiples enjeux entraînant la présence d'au moins deux paramètres en risque de non atteinte (RNAOE) sur au moins 50% des ME

Bilan des contrats 11ème



Bilan des Contrats Eau et Climat sur Seine aval au 11ème prog



19 Contrats validés entre 2019 et 2022

- Durée de 6 à 3 ans
- 10 coordinateurs agence
- De 2 à 13 signataires maitres d'ouvrages
- 118 signataires au total

Echelle hydrographique principalement (vs SAGE)

2 Enjeux majeurs au départ :

- Protection de la ressource
- Protection des milieux aquatiques et humides – continuité écologique

L'animation opérationnelle conditionnée

- 85 ETP financés

Budget avec **très bon taux de réalisation**

- 238 M€ de travaux instruits = 123M€ d'aide – 879 aides
- De 35 à 150% de réalisation financière

Qu'est-ce qu'ont permis ces 19 contrats ?

- **Une dynamique de territoire**
- **Un partage des enjeux grâce aux animateurs de territoire**
- **Une hiérarchisation des actions**
- Mise en place de plan pluriannuel de restauration des milieux aquatiques et humides (amélioration de la connaissance des zones humides)
- Lancement des études pour la réalisation de la réouverture du Cailly
- Lancement des études BASSE SAANE 2050
- Suppression de plusieurs seuils majeurs dans les cours d'eau
- Acquisition de zones humides pour leur protection et gestion
- Réhabilitation de station d'épuration points noirs (Risle –Broglie- Montfort sur Risle)
- Elaboration de stratégie foncière (protection ressource) et un début de transversalité dans les services des EPCI
- Création et réhabilitation de mares - aménagements d'hydraulique douce
- Mise en place de PSE (Le Havre- Evreux- Limesy –Epte Normand)



Les ateliers participatifs - exemple de l'Iton avec le SMABI

- 2 ateliers participatifs
- 5 journées de formation en 2023 et 2024
- 5 thèmes

- 1-Approche transversale sur les enjeux de l'eau et du changement climatique
- 2-Les solutions fondées sur la nature, zones humides et milieux aquatiques, des alliés pour relever les défis du CC
- 3-La préservation de la ressource en eau potable
- 4- l'aménagement urbain, des solutions sobres pour s'adapter au CC
- 5- Aménager un territoire résilient au CC

- Entre 15 et 18 élus présents à chaque session
- 12 intervenants en salle et sur le terrain



Propositions pour la mobilisation future



Axes de construction de la stratégie sur la DTMSAv

Les contrats sont ciblés sur les problématiques identifiées comme prioritaires selon les territoires :

→ Diagnostic de territoire basé sur :

- EDL2019-2022, PDM, PAOT- expertise locale et bilan des contrats précédents
- Selon futur EDL/SDAGE, PDMt

→ 4 thématiques prioritaires

- **Sobriété**, économies d'eau de l'ensemble des usagers
- La gestion à la source des **eaux pluviales**, la performance des systèmes d'**assainissement** pour les usages sensibles, la baignade, conchyliculture, pêche à pied
- La préservation de la **ressource en eau potable**
- La reconquête des milieux et de **la biodiversité**

Ce contrat mobilise les acteurs ayant compétence à agir

→ Identification des acteurs ayant les compétences administratives pour porter les actions

→ Prise en compte des dynamiques de territoires et de la gouvernance locale

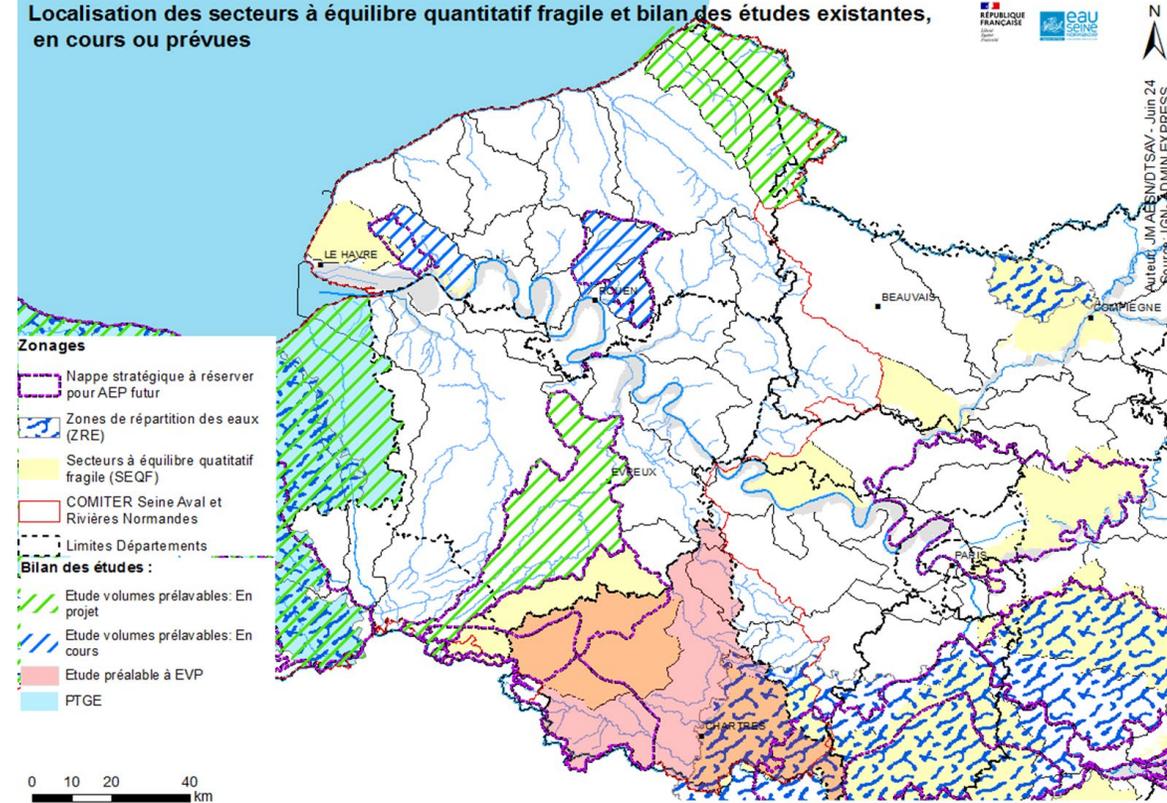
→ Cadencement de la mise en place des contrats territoriaux sur plusieurs années

Les animations associées aux différents thèmes seront fléchées dans chaque contrat

Un périmètre le plus hydrographique possible: Une réflexion à l'échelle des UH en lien avec les SAGE

Priorité sur les territoires en tension ou SAGE

- **SEQF** (secteurs dont l'équilibre quantitatif de la ressource en eau est fragile)
- **ZSF** (zone de sauvegarde pour le futur)
- **SAGE avec enjeu quanti**
- **Territoires avec un besoin d'amélioration des rendements et/ou d'une diminution des volumes prélevés (pour atteinte objectif -14%)**



Données SISPEA 2023	nb d'UGE avec rendement < 70% / nb total d'UGE (nb d'UGE non encore renseigné dans SISPEA en janvier 2025)	Gamme des rendements 2023
Dept 27	8 / 34 (10)	De 43,5% à 91,9%
Dept 76	5 / 68 (14)	De 50,7% à 96,4%
Dept 28	19 / 95 (18)	De 31,6% à 99,4%

Données SISPEA de 2019 à 2022	nb de collectivités avec volume total prélevé annuel...		
	...en hausse ou en baisse de moins de 5%	... en baisse de plus de 5%	non déclaré
Dept 27	20	3	2
Dept 76	38	18	2
Dept 28	12	3	0

Les principaux axes de mobilisation

- **Réalisation des études Volumes Prélevables** notamment réponse AAP (Yères, Bresle, Cailly et Iton)

- **Actions emblématiques issues des stratégie sobriété des collectivités**

Concernant les rendements réseaux et l'évolution des volumes consommés

Objectif de réduction de –14% les volumes prelevés d'ici 2030

(lutte contre les fuites- animation sobriété- kit hydroéconome - diagnostic et compteurs intelligents sur batiments publics)

THEMATIQUE | Activités économiques non agricoles (industries, artisans, activités portuaires, tertiaire...)

Un territoire DTMSAv très industrialisé :

- Des activités économiques
 - ✓ nombreuses,
 - ✓ diversifiées,
 - ✓ réparties sur tout le territoire.
- Des pressions évolutives sur les milieux : évolution des activités, développement économique...
- Des enjeux spécifiques et multiples :
 - ✓ rejets macropolluants,
 - ✓ rejets micropolluants, dont émergents,
 - ✓ quantitatif,
 - ✓ gestion à la source des eaux pluviales,
 - ✓ pollutions accidentelles.



0 20 40 km

Référentiel : Lambert 93

R. Delille - 2025

THEMATIQUE | Activités économiques non agricoles

(industries, artisans, activités portuaires, tertiaire...)

Les principaux axes de mobilisation

Faire émerger des actions de sobriété

sur les masses d'eau en tension quantitative

2 axes de travail principaux :

- Accompagner les gros consommateurs industriels : dont démarche « optimisation gestion de l'eau DREALs/AESN » auprès des ICPE
- Inciter et sensibiliser les autres consommateurs : dont démarche sobriété des collectivités en AEP

Réduire les rejets polluants les plus significatifs

Priorité aux actions préventives (technologies propres...)

Programme d'action prioritaire pluriannuel concerté et actualisé avec les services de l'Etat, en lien avec l'état de masses d'eau

Micropolluants (dont émergents) : partout comme sur l'ensemble du bassin Seine-Normandie

Pour les activités dispersées : en lien avec ces 2 axes --> relais via contrats territoriaux ou sectoriels

- CRMA Normandie (artisans) : toxiques, désordres sur réseaux d'assainissement,
- PERIFEM (grandes surfaces commerciales): principalement pluvial à la source (SFN...)
- MOBILIANS (garages automobiles): sobriété, toxiques...

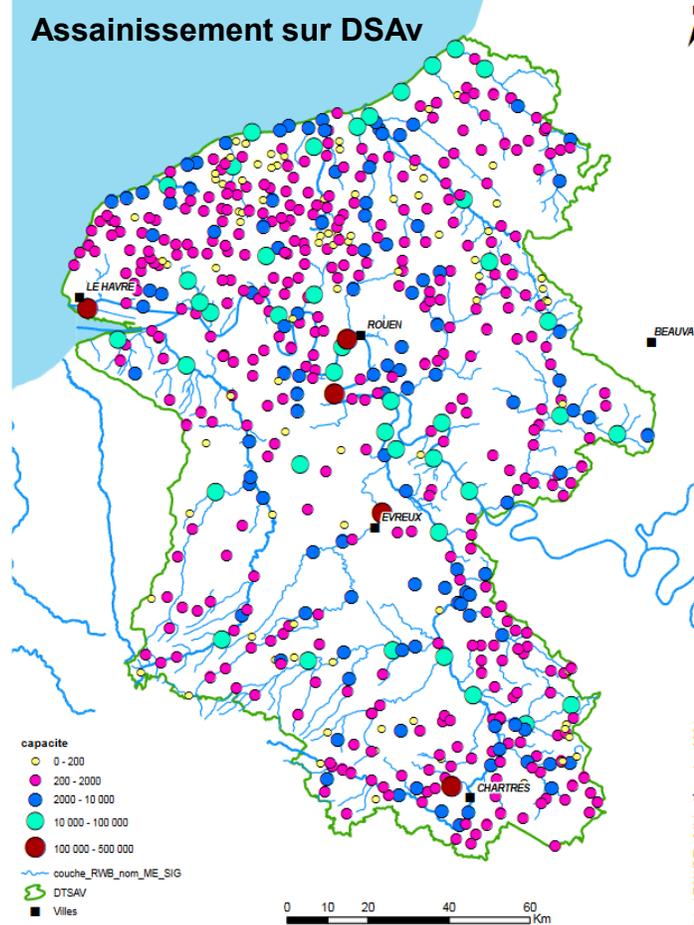
Assainissement (STEU et réseaux collecte)

La situation :

- . Un nombre important de systèmes d'assainissement : 530 dont 21 gros systèmes > 10 000 EH
- . Un nombre important de STEU sur le littoral
- . Un parc de grandes et moyennes STEU globalement en bon état
- . Des petites STEU peu performantes dont beaucoup situées sur petits cours d'eau ou en tête de BV

Les enjeux :

- > Un besoin en investissement pour les petites unités de traitement, notamment celles situées sur le littoral, les petits cours d'eau et en tête de bassin versant
- > Importance de réduire les pollutions aquatiques en zone littorale (assainissement performant et adapté) pour permettre les activités de pêche à pied et baignade (24 zones de baignade suivies)
- > Une prise en compte de l'impact du recul du trait de cote sur certains systèmes d'assainissement
- > Une nécessaire réduction des rejets de temps de pluie, qui sont encore trop importants (risque d'aggravation avec le changement climatique)



Gestion à la source des eaux pluviales urbaines (déconnexion/désimperméabilisation/végétalisation)

- . Contribuer à la réduction des déversements des systèmes d'assainissement par temps de pluie
- . Besoin d'accélérer le changement des pratiques de conception (ingénierie) pour que l'alternatif devienne la règle (gestion à la source)

Les zones plus particulièrement à enjeux :

- > Secteurs urbains avec débordements réguliers par temps de pluie
- > Systèmes d'assainissement non conformes par temps de pluie

Les principaux axes de mobilisation

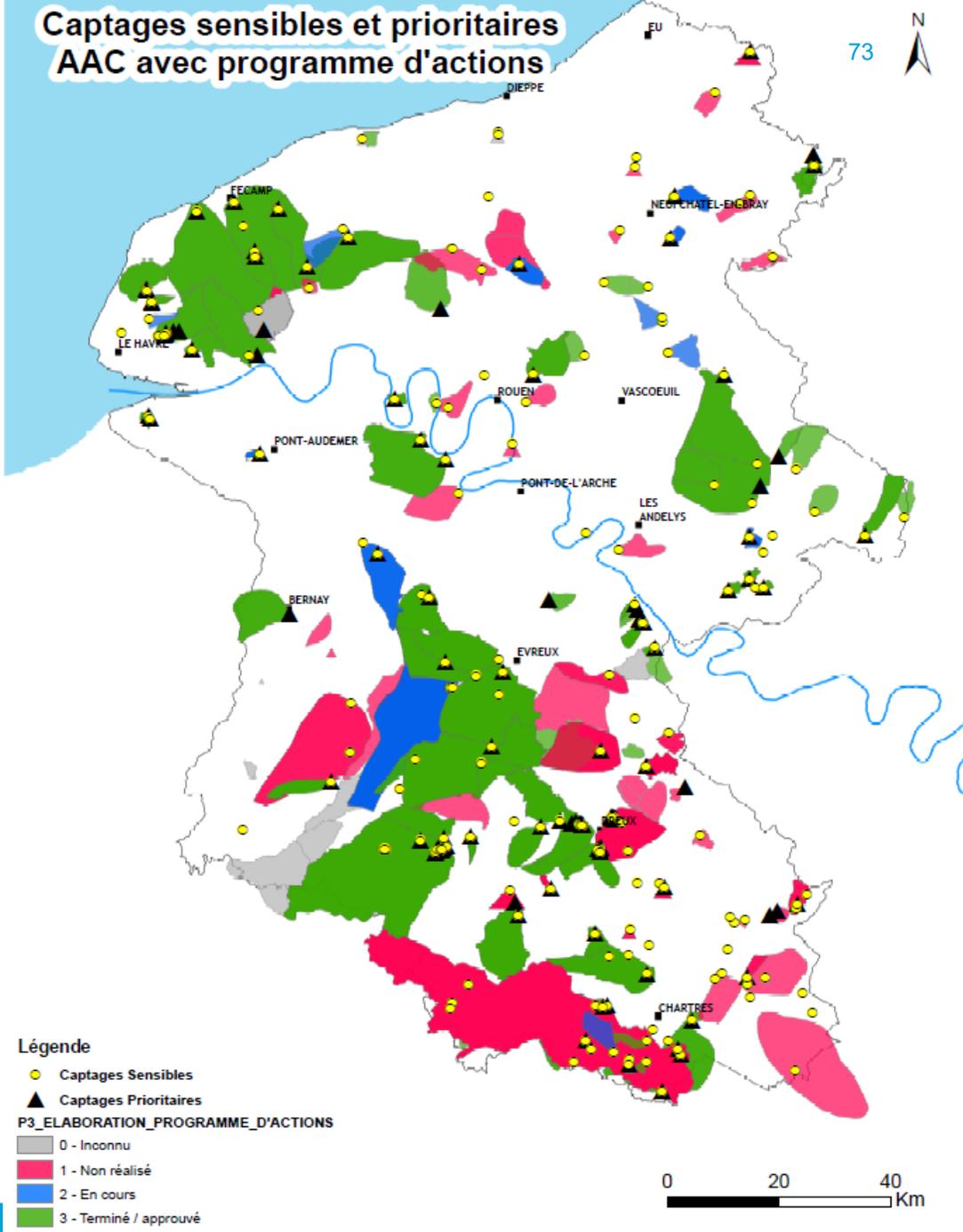
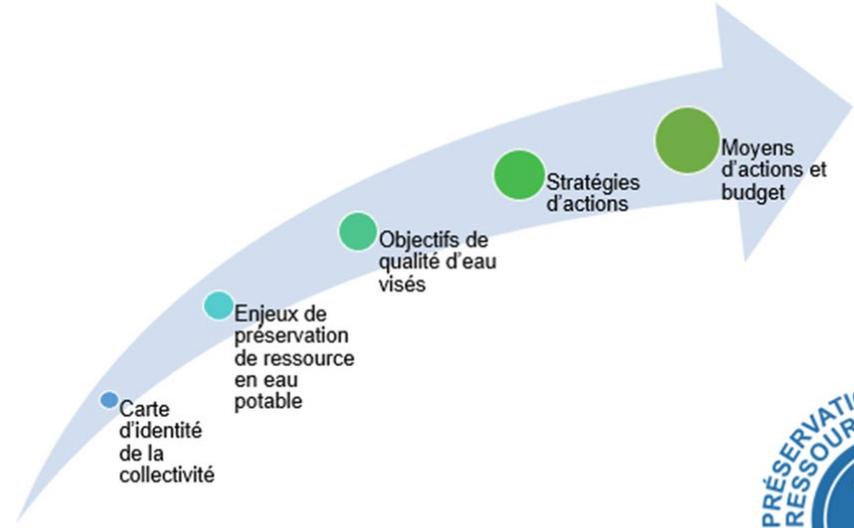
- **Faire émerger les actions les plus prioritaires au regard de l'état du milieu récepteur et des pressions exercées sur celui-ci**
- Inciter les collectivités à mettre en œuvre les actions de leurs territoires identifiées comme les plus prioritaires dans les études de schémas directeurs d'assainissement, de schémas de gestion des eaux pluviales et de profils de vulnérabilité (zones de baignade et de pêche à pied)
- Entreprendre les actions de réduction des débordements de temps de pluie des réseaux unitaires notamment sur le littoral (ex : Fécamp)
- Agir sur les systèmes d'assainissement en risque de contentieux européen (concertation avec les services de police de l'eau, ex : Neufchâtel en Bray)

THEMATIQUE | Protection de la ressource

Focus sur les captages prioritaires et sensibles correspondant à 27% de la totalité des points d'eau

Prioritaire: points de prélèvement utilisés pour l'AEP qui font l'objet d'une politique nationale (du fait de la dégradation de la qualité de la ressource et/ou du caractère stratégique du captage)

Sensibles: en complément, le bassin Seine Normandie identifie des points de prélèvement dits « sensibles » aux pollutions diffuses, dont l'eau présente des pollutions mesurées au-delà de certains seuils en nitrates et pesticides prouvant ainsi qu'il est spécifiquement sensible à la pression de ces molécules .



Actions prioritaires pour la protection de la ressource:

Poste d'animation protection de la ressource (AAC) et érosion ruissellement

Actions issues du programme d'action agricole des AAC (ex: suivi dynamique azote)

Actions issues de la stratégie Protection de la ressource (avec volet foncier possible)

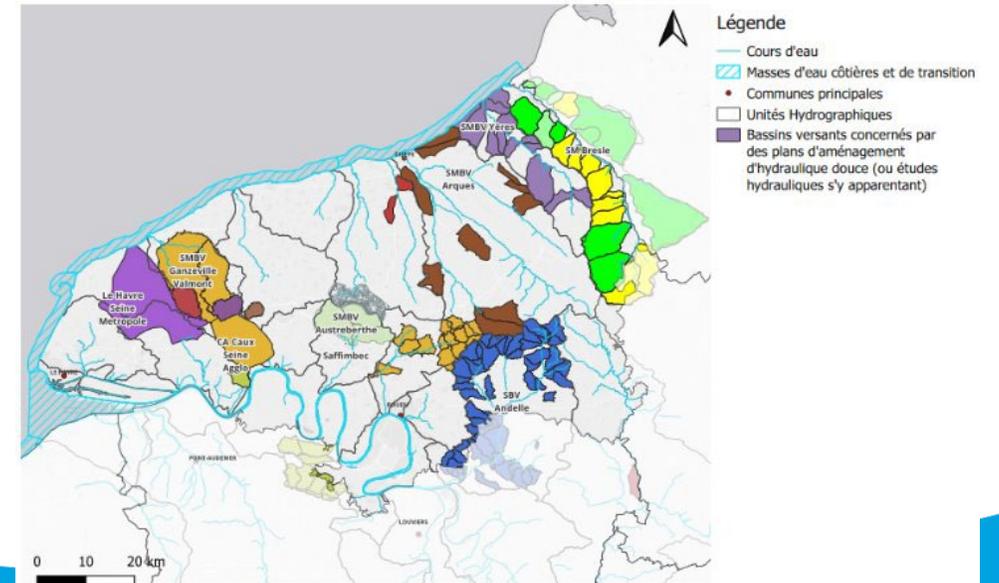
Animation et actions sur les plans alimentations territoriaux (PAT) et les plans climat air énergie (PCAET) pour protéger la ressource (développement de filières BNI)

Réalisation des PGSSE pour 2027 (Volet ressource)

Mise en place de PAHD pour enjeu turbidité des captages et contamination pesticides (bétoires)

Protection des bétoires et de leur impluvium via aménagements hydrauliques douces

Plans d'aménagement d'hydraulique douce sur le bassin de la DTSAV en Mars 2024



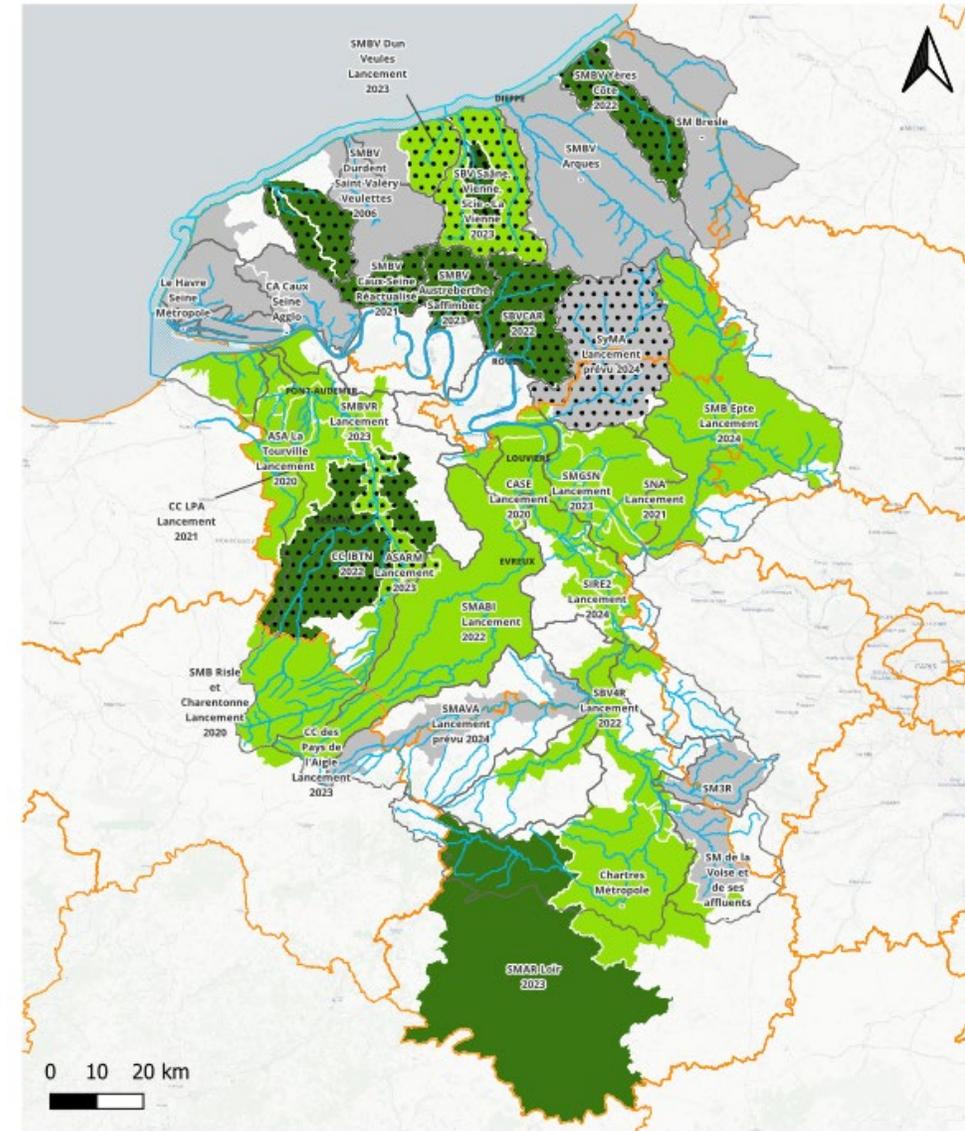
Enjeu grand cycle : prioritaire sur tout Seine aval

Forte dégradation hydromorphologique de tous les cours d'eau (paramètre hydromorphologique principal risque de non atteinte du bon état écologique des cours d'eau) :

- **1ère étape** : mise en place d'un outil de planification (PPMHA) et mise en place d'animation dédié **les 2 socles d'une politique ambitieuse et réussie**.
 - * programme hiérarchisé de travaux et d'études complémentaires ;
 - * élargissement aux thématiques milieux humides/biodiversité et l'échelle hydrographique (BV) - (GEMAPIEN);
 - * intégration des thématiques érosion-ruissellement (lien PPMHA zone points sur la carte).
- **2ème étape** : lister les travaux à faire de façon prioritaire: rétablissement de la continuité écologique, acquisition et préservation des Zones Humides, Plans nationaux et régionaux d'actions sur les espèces.

Lien avec ZEC (Zone d'expansion des crues) (Solutions Fondées sur la Nature dans les PAPI dont la Seine)

Stratégie d'adaptation du trait de côte (prise en compte CC) -restauration connexion terre mer



Légende

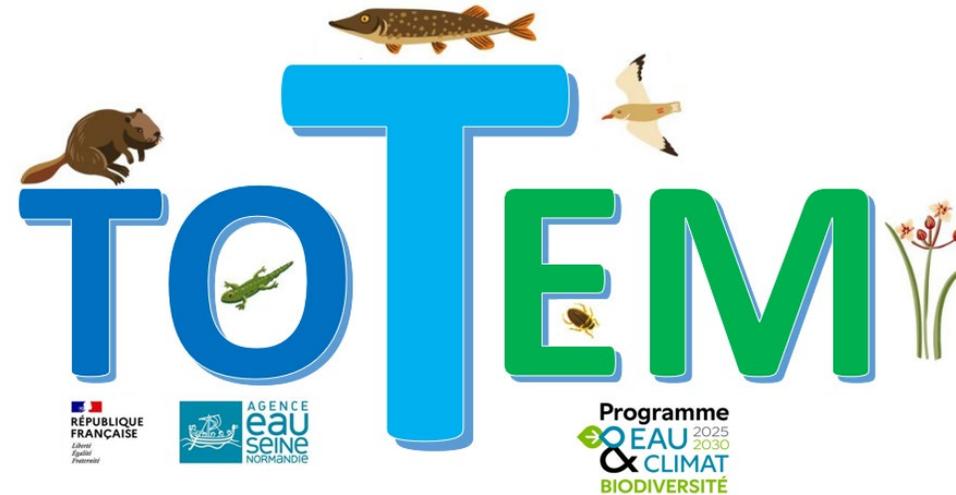
- Cours d'eau
- Masses d'eau côtières et de transition
- Contour des unités hydrographiques
- Prise en compte érosion-ruissellement dans l'outil de planification
- PPMHA Fini - Travaux commencés
- Etude en cours
- Ancien PPPE - à réviser

Travail « normand »
entre les référents
Biodiversité de
l'Agence DBN-DTSAV

Appui de l'expertises des
structures à compétence
biodiv de Normandie :
Assos, conservatoires,
ANBDD...

Choix de couvrir tous les contrats
d'espèces totem de statuts
variables regroupant tous les
groupes taxonomiques de
Normandie

Espèce totem,
ambassadrice
communication du
Contrat territorial



Aboutir à une carte des
contrats normands avec
proposition d'une espèce
totem par contrat

Possibilité des cop milieux et
des référents contrat de
modifier le choix de l'espèce ou
de ne pas en retenir

Possibilité pour les élus des
contrats de retenir ou pas les
espèces totem et de
communiquer sur le contrat
via celles ci

La présence des espèces
animales et végétales
témoigne de la qualité des
continuités écologiques :
trames verte et bleue

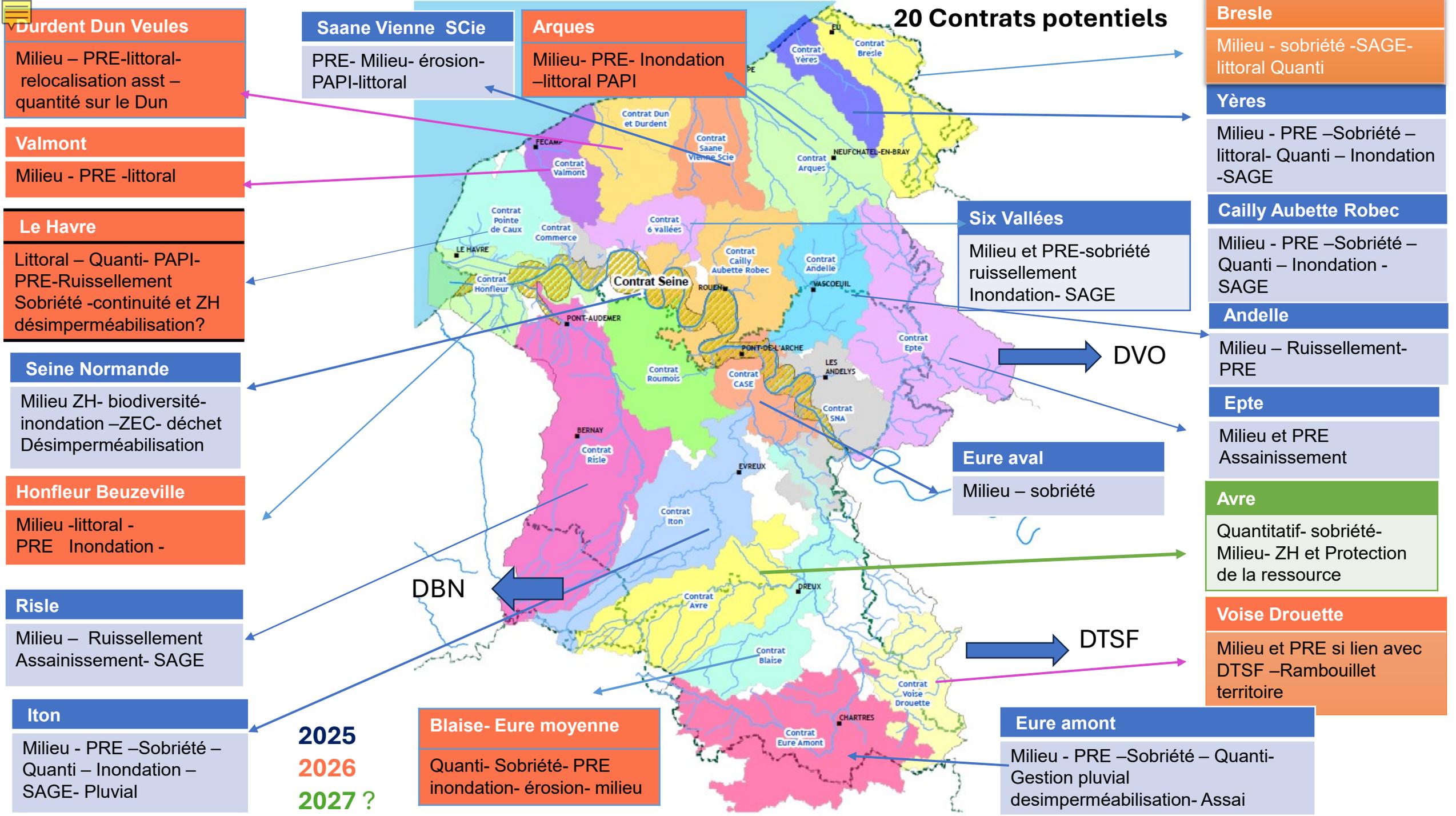
Les grands principes de cette stratégie

Selon les 4 grands thèmes du 12ème programme, des territoires ont été fléchés par rapport à l'état des ME superficielles / souterraines et aux pressions exercées.

Sur ces bassins, on regarde si il y a :

- **Une gouvernance adaptée aux enjeux**
- **Une animation thématique pour mettre en place les actions**
- **Une programmation de travaux et d'étude pour atteindre les objectifs**
- **On cible sur les actions les plus efficaces /aux enjeux**

Travail privilégié à l'échelle hydrographie, multi acteurs et multi enjeux qd ça semble pertinent



Durdent Dun Veules
Milieu – PRE-littoral-relocalisation asst – quantité sur le Dun

Valmont
Milieu - PRE -littoral

Le Havre
Littoral – Quanti- PAPI- PRE-Ruissellement
Sobriété -continuité et ZH désimperméabilisation?

Seine Normande
Milieu ZH- biodiversité-inondation –ZEC- déchet Désimperméabilisation

Honfleur Beuzeville
Milieu -littoral - PRE Inondation -

Risle
Milieu – Ruissellement Assainissement- SAGE

Iton
Milieu - PRE –Sobriété – Quanti – Inondation – SAGE- Pluvial

Saane Vienne SCie
PRE- Milieu- érosion- PAPI-littoral

Arques
Milieu- PRE- Inondation –littoral PAPI

Blaise- Eure moyenne
Quanti- Sobriété- PRE inondation- érosion- milieu

20 Contrats potentiels

Bresle
Milieu - sobriété -SAGE- littoral Quanti

Yères
Milieu - PRE –Sobriété – littoral- Quanti – Inondation -SAGE

Cailly Aubette Robec
Milieu - PRE –Sobriété – Quanti – Inondation - SAGE

Andelle
Milieu – Ruissellement- PRE

Epte
Milieu et PRE Assainissement

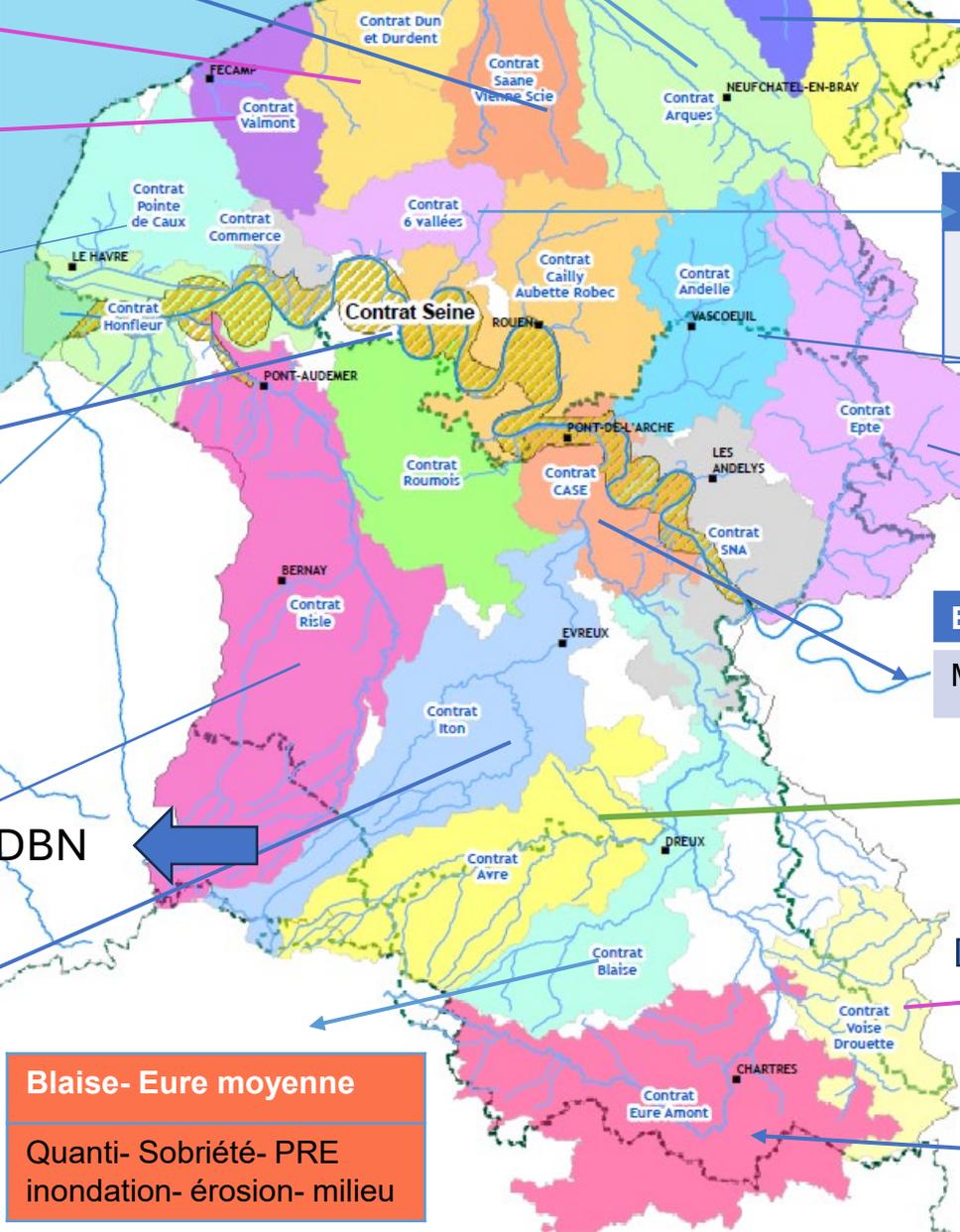
Avre
Quantitatif- sobriété- Milieu- ZH et Protection de la ressource

Voise Drouette
Milieu et PRE si lien avec DTSF –Rambouillet territoire

Six Vallées
Milieu et PRE-sobriété ruissellement Inondation- SAGE

Eure aval
Milieu – sobriété

Eure amont
Milieu - PRE –Sobriété – Quanti- Gestion pluvial desimperméabilisation- Assai



L'animation sectorielle – objectif d'appui aux animations locales

Par thème	Eure (27)	Seine Maritime (76)	Somme (80)	28 (Eure et Loir)	Région Normandie
Protection ressource (appui sur le foncier- dev de filières BNI)	CD27	CD76 SIDESA		Chambre d'agriculture CD28	Terre de lien CIVAM Bio en Normandie
Milieux aquatiques et humides - biodiversité	CATER PNRBSN Fédération de pêche	CATER PNRBSN Fédération de pêche Maison de l'estuaire		CATER	ANBDD CEN Groupe mammalogique Conservatoire du littoral OBHN-URCPIE
Sobriété	CATEP				
Assainissement	MIRSPAA (mission boue) SATESE	MIRSPAA SATESE	AMEVA SATEGE	SATESE	
Artisanat	Chambre des métiers	Chambre des métiers			Mobiliance au niveau Bassin Seine Normandie

**Merci pour
votre attention !**

Commission Territoriale Seine-Aval et Rivières Normandes

31 janvier 2025



Les Rendez-vous de 2025

M. Ludovic GENET

Directeur territorial et maritime des Bocages Normands -
AESN

Lancement du Programme EAU, CLIMAT & BIODIVERSITÉ 2025-2030

Le programme d'intervention de l'agence détermine les domaines et conditions de l'action de l'agence pour 6 ans

Un programme, ce sont ...

- des orientations stratégiques
- des dépenses et des recettes sur 6 ans (= orientations financières)
- des conditions d'aides générales
- des conditions d'aides thématiques



**Le 12^e Programme
Eau, Climat et
Biodiversité 2025-2030**

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

ORIENTATIONS FINANCIÈRES

TARIF DES REDEVANCES

CONDITIONS GÉNÉRALES ET
OPÉRATIONNELLES

Le 12^e programme = 3,7 milliards d'aides aux maîtres d'ouvrages sur 6 ans (subventions et avances)

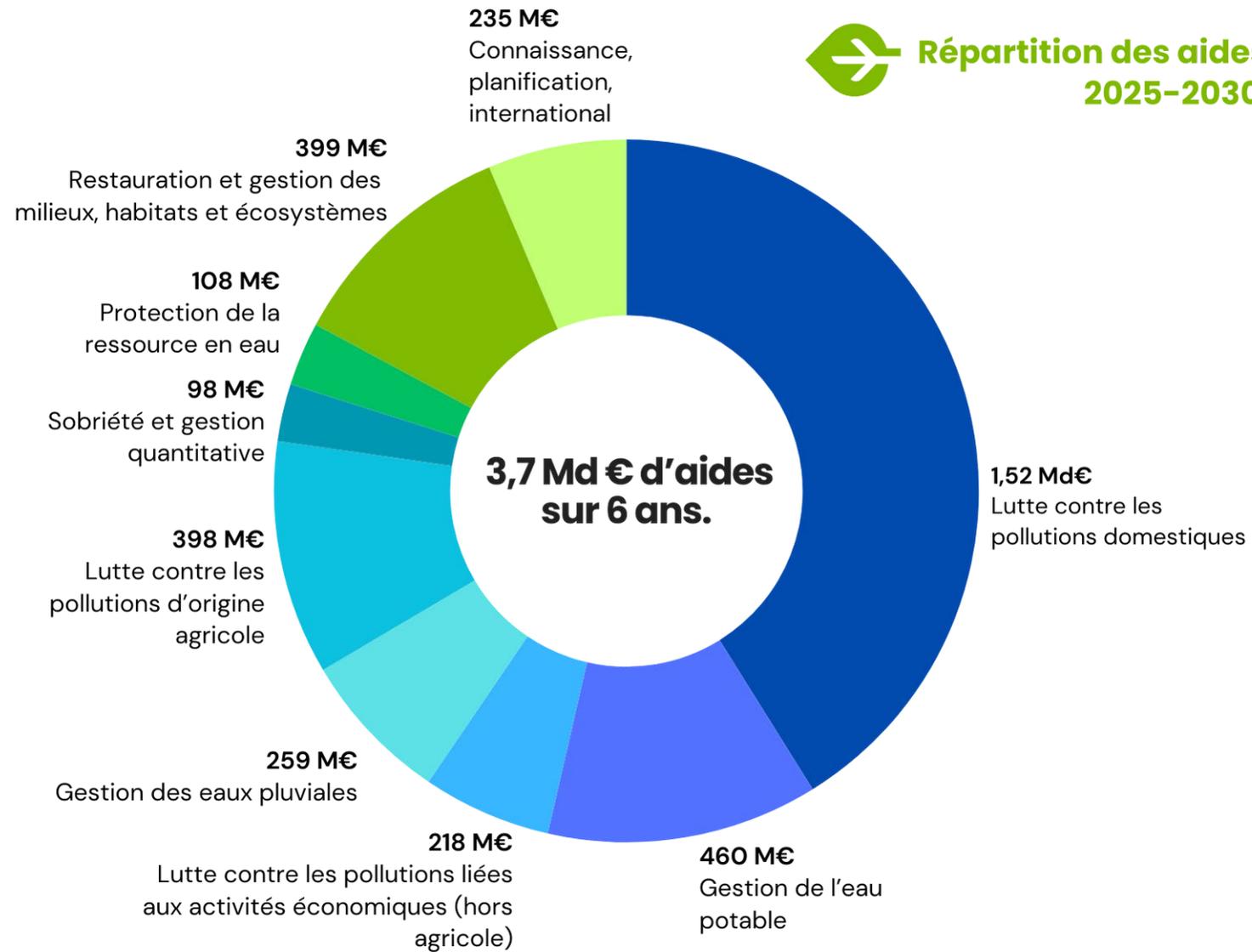
L'agence soutient aussi les maîtres d'ouvrage au travers de fonds dédiés (fonds verts, fond Biodiversité lié à l'éolien en mer)



RECETTES	DÉPENSES
<p>REDEVANCES</p> <p>518 M€ en 2025 puis entre 689 et 713 M€ par an.</p>	<p>AIDES AUX PROJETS 3,7 Md € soit + de 610 M€ d'aides prévisionnelles par an</p>
	<p>CONTRIBUTION À L'OFB 952 M€</p>
	<p>FONCTIONNEMENT AGENCE DE L'EAU 295 M€</p>
<p>FONDS FLÉCHÉS</p>	<p>Jusqu'à 231 M€ d'aides Fonds vert, biodiversité, éolien en mer</p>



Répartition des aides 2025-2030

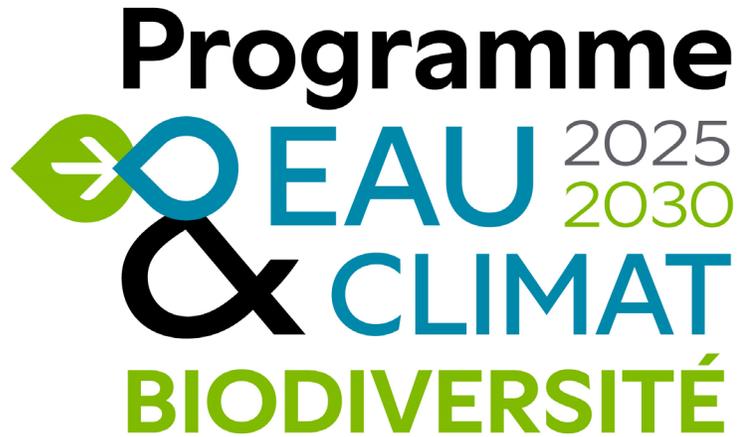


SIX GRANDES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

- Renforcer l'ensemble des actions permettant de favoriser la sobriété en eau et de réduire les prélèvements pour tous les usages
- Préserver la ressource pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable
- Accompagner la transition agricole pour l'eau
- Reconquérir la biodiversité
- Atteindre les objectifs fixés dans le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE)
- Mobiliser les acteurs et assurer la solidarité entre les territoires



LE 12^e PROGRAMME EN 3 MOTS?



- « Eau, climat... » : maintien du cap du 11^e programme pour répondre aux enjeux toujours présents
 - se préparer à la raréfaction de la ressource en relevant le défi de la sobriété: réduction des prélèvements de -10% d'ici à 2030 = trajectoire de sobriété du bassin (adoptée le 5 octobre 2023)
 - accentuer la préservation de la ressource, en agissant sur les pollutions directes et les pollutions diffuses pour atteindre le « bon Etat » (objectifs SDAGE 2022-2027)
- « ... et biodiversité » : cohérence des actions en faveur de l'eau ET de la biodiversité (solutions fondées sur la nature)



RENFORCÉ



RENFORCÉ

Conditions générales

CHAPITRE A

Améliorer l'assainissement des collectivités et accompagner la gestion des eaux de pluie

RENFORCÉ

CHAPITRE B

Accompagner la réduction des pressions des acteurs économiques (hors agriculture)

CHAPITRE C

Accompagner la transition agricole pour l'eau

CHAPITRE D

Préserver la ressource pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable

CHAPITRE E

Favoriser la sobriété et réduire les prélèvements pour tous les usages – Gestion quantitative

NOUVEAU

CHAPITRE F

Restaurer la nature : mieux préserver et valoriser les écosystèmes et la biodiversité associée, prévenir les risques naturels

RENFORCÉ

CHAPITRE G

Acquérir les connaissances sur les milieux aquatiques, les milieux marins et leur biodiversité

CHAPITRE H

Mobiliser les acteurs et les territoires

Le 12^{ème} programme

Mise à disposition du programme



Site internet

Présentation des aides par chapitre

Lien avec les formulaires de demandes d'aides, etc

[Programme](#)

Document maqueté



La consultation sur les Questions Importantes du prochain SDAGE

**EN
COURS**

Consultation du public sur les questions importantes du bassin – SDAGE et PGRI 25/11/2024 – 25/05/2025



<https://consultation.eau-seine-normandie.fr>

Donnez VOTRE AVIS sur l'avenir de l'EAU

2 consultations

Les enjeux de l'eau

Les risques d'inondations

Du 25 Novembre 2024 au 25 Mai 2025

Pourquoi vous demander votre avis dans le bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands ?

La qualité de l'eau, l'environnement, l'atténuation et l'adaptation au dérèglement climatique, la santé publique, les sécheresses, le risque d'inondation... sont des sujets d'actualité qui nous concernent tous. Les situations évoluent sans cesse. Grâce à l'action de politiques publiques, des défis trouvent leurs réponses.

Depuis plusieurs années, le public est régulièrement consulté à différentes étapes de la construction et de la mise en œuvre de ces politiques publiques.

Faire vivre les rivières, les milieux humides, et la biodiversité

Préserver les milieux littoraux et côtiers

Réduire les pollutions et préserver la santé

Renforcer la gouvernance et les solidarités du bassin

S'adapter au changement climatique en cours et gérer les inondations et les sécheresses

Les Assemblées ont 4 mois – 25/03/2025

brie.julie@aesn.fr

Donnez votre avis sur ces enjeux

Gestion de l'eau

Gestion des risques inondation

Gestion des risques inondation

Faire vivre les rivières, les milieux humides, et la biodiversité

Mieux connaître le territoire pour réduire sa vulnérabilité

Gestion de l'eau

DONNEZ VOTRE AVIS

DONNEZ VOTRE AVIS

DONNEZ VOTRE AVIS

Etat des Lieux 2025

Consultation technique des acteurs locaux

L'état des lieux 2025 – Consultation technique

- **Objectif : Associer les acteurs de l'eau des territoires à l'évaluation de l'état des masses d'eau**

Du 1^{er} mars
au 30 avril 2025

- **Public visé : ouvert à tous les acteurs de l'eau**

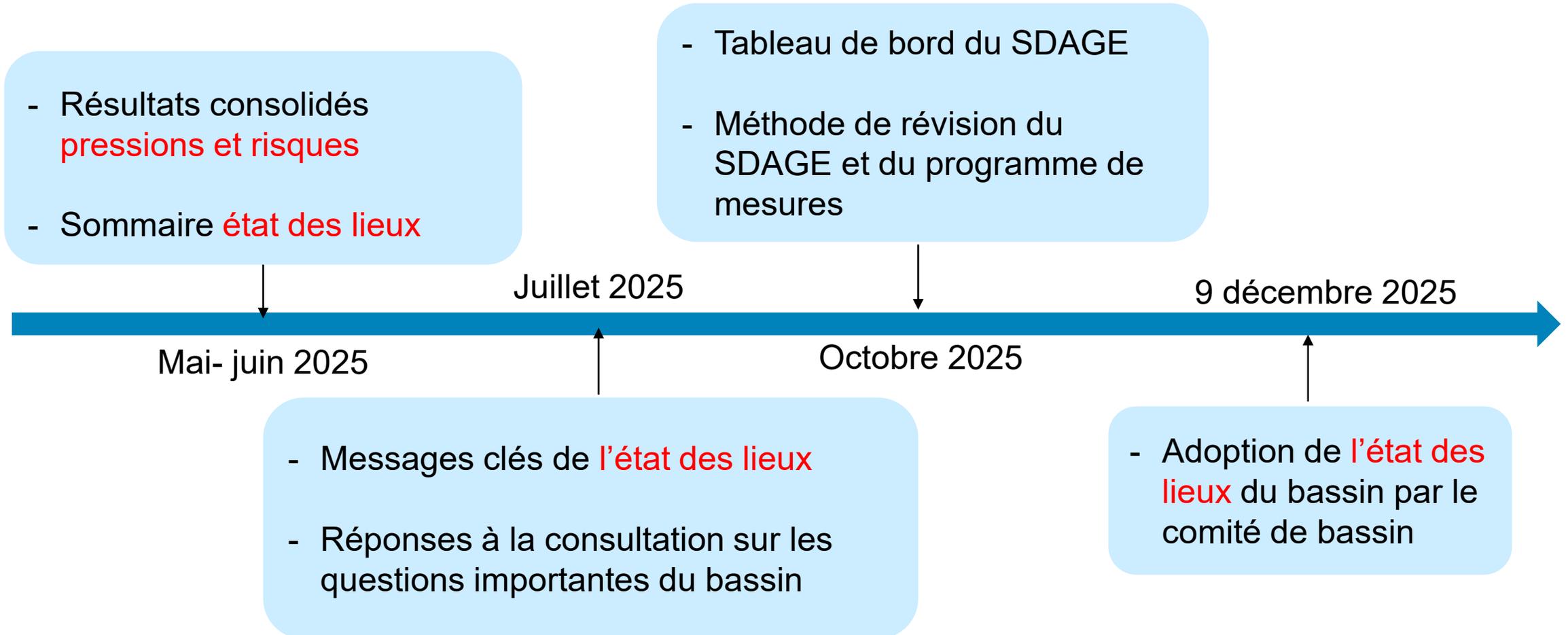
- Des structures locales de gestion de l'eau : Commissions Locales de l'Eau, EPTB, syndicats intercommunaux et communautés de communes, parcs naturels régionaux, CATER, Syndicats de rivière, Syndicats de bassin versant, ASA (association syndicale autorisée)
- Des EPCI à fiscalité propre
- Des fédérations départementales de pêche / Des associations de protection de la nature et des associations de consommateurs
- Des chambres d'agriculture / Des chambres de commerce et d'industrie / Des chambres des métiers et de l'artisanat
- Des conseils départementaux / Des conseils régionaux
- Des grands acteurs industriels (EDF, VNF, HAROPA, UNICEM)
- Des experts scientifiques,...

Webinaire du 30 janvier matin sur les modalités de la consultation sur le portail Cyclope

Replay à partir du 03 février sur le lien: <https://www.eau-seine-normandie.fr/cyclope>

- Contenu : introduction DCE, objet consultation, présentation Cyclope, création compte, dépôt d'avis et suite donnée
- Accès CYCLOPE : <https://cyclope.lesagencesdeleau.fr/accueil>

L'état des lieux 2025 – après la consultation



Programme de mesure 2028-2033 Co-construction avec les acteurs locaux

Co-construction du Programme de mesures 2028-2033

3^{ème} trimestre
2025

Organisation et méthode

Des ateliers participatifs à l'échelle de l'unité hydrographique ou de département

Participeront :

membres de la ComiTer et de la CoLIMER, présidents de CLE, animateurs SAGE, syndicats de bassin versant, EPCI volontaires

Objectifs :

- S'appuyer sur l'état des lieux consolidé
- Répondre à la spécificité de chaque territoire
- Travailler sur la base d'un PDM Bon état
- Déterminer les mesures les plus pertinentes à mettre en œuvre entre 2028 et 2033 pour réduire les pressions identifiées à l'EDL

Merci pour
votre attention !